

Un contrat-type définissant les conditions de scolarisation dans les établissements privés

Les ministères de l'Éducation nationale et du Commerce ont dévoilé

de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Dimanche 18 Octobre 2020 / N° 983

Prix : 20 DA

La révision constitutionnelle

mettra un terme à tous les dérapages enregistrés par le passé

à la Cour d'Alger

Le verdict du procès en appel du groupe Sovac sera rendu le 21 octobre



Le verdict du procès en appel de l'homme d'affaires et patron du groupe Sovac pour le montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, accusé de "blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence", sera rendu le 21 octobre à la Cour d'Alger, a indiqué samedi le juge à l'issue des plaidoiries de la défense



Algerie

Le Président Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres aujourd'hui

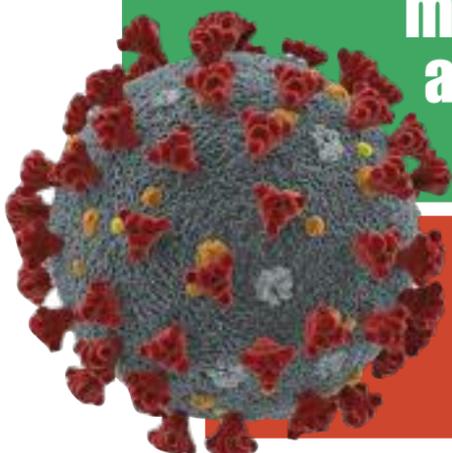


Sollicités par la Belgique, les Pays-Bas, La Croatie et les États-Unis

L'embarras du choix pour Belmadi et les Verts

Criminalité

Arrestation d'une bande impliquée dans la vente illicite alcool et de métaux



Coronavirus:

205 nouveaux cas, 115 guérisons et 5 décès ces dernières 24 heures

Un contrat-type définissant les conditions de scolarisation dans les établissements privés



Les ministères de l'Éducation nationale et du Commerce ont dévoilé mardi "un contrat-type" définissant les conditions et modalités de scolarisation de l'élève dans un établissement privé, en vertu duquel les parents ne sont plus tenus de payer les frais de scolarité, ni l'établissement privé de dispenser les cours "en cas de force majeure".

Intitulé "cas de force majeure et procédures à suivre", l'article 11 du contrat stipule qu'"en cas de force majeure empêchant les parties au contrat d'honorer leurs engagements, les deux parties en sont juridiquement déchargées". Soulignant que dans pareil cas, "le parent d'élève n'est pas tenu de payer les frais de scolarisation", le même document précise que l'établissement privé, s'il n'est pas en mesure d'assurer les cours à distance, est déchargé de son engagement d'assurer l'enseignement à l'élève. Il sera également contraint de rembourser les frais versés, le cas échéant, par le parent d'élève.

Le contrat-type dont l'APS a reçu une copie, souligne que "les deux parties doivent se concerter pour prendre les mesures correctives concernant la durée restante du contrat, dans un délai de 48 heures". L'accord auquel sont parvenues les deux parties sera "porté dans un avenant et signé dans un délai n'excédant pas 7 jours".

En cas de désaccord, "les questions d'ordre commercial faisant l'objet de différends, seront soumises à l'arbitrage des services du ministère du Commerce pour y statuer et prendre une décision contraignante pour les deux parties".

Quant aux différends d'ordre pédagogique, ils seront soumis à l'arbitrage des services du ministère de l'Éducation nationale qui statuera dans le litige et rendra une décision contraignante pour les deux parties.

Sont considérés comme cas de force majeure, au titre du contrat-type, les décisions, actes, situations et faits échappant au contrôle des deux parties et qui sont imprévisibles, indélébiles et insupportables.

On entend par "force majeure", dans le présent contrat, les catastrophes naturelles, incendies, inondations touchant une partie ou la totalité des structures de l'établissement privé, mais également les maladies contagieuses, guerres, protestations et grèves.

Il s'agit également des mesures des corps constitués et contraintes juridiques, le transfert des élèves, durant l'année scolaire, vers un autre établissement public ou privé et l'arrêt de l'activité de l'établissement privé au cours de l'année scolaire, conclut le communiqué.

Frais de scolarité: un versement en trois tranches, et possibilité de paiement en différé

S'agissant des modalités de versement des frais de scolarité, la même source prévoit "la possibilité pour les parents d'élèves de s'acquitter des frais au titre de l'année scolaire fixés pour chaque cycle et chaque niveau d'enseignement en Dinars algérien, sous forme de tranches tous les trois mois, réparties mensuellement sur 10 mois, de septembre à juin".

Les trois trimestres pour les trois paliers d'enseignement sont définis respectivement de septembre à décembre, de janvier à mars et d'avril à juin, précise-t-on de même source.

Le contrat exige "de l'établissement privé de tenir informés les parents de la nature d'activité dispensée à leurs enfants, le contenu et les frais afférents", écartant "le versement de

tous frais en extra à l'exception de ceux fixés dans le présent document".

Quant à la possibilité de réviser les frais de scolarité sur demande d'une des parties avançant des justifications bien fondées, il a été exigé "l'écriture des nouveaux tarifs convenus dans l'annexe du contrat".

Détaillant les modalités de versement des frais de scolarité et des activités en extra, le même contrat précise qu'elles sont effectuées "soit par transfert bancaire ou postal, soit par chèque bancaire ou postal ou par versement électronique", interdisant catégoriquement tout versement en espèces, un fait, punit de surcroît par la loi.

Par ailleurs, le contrat-type offre aux parents la possibilité de bénéficier d'un versement différé ou par tranches, en cas de justifications bien fondées et réglementaires démontrant l'impossibilité de verser dans les délais impartis", invitant les écoles privées à "ne pas refuser la demande de versement en différé par le parent d'élève si les raisons présentées sont objectives et admissibles".

En cas de litige entre les deux parties sur une question en rapport avec l'application ou l'interprétation des clauses du présent contrat, il sera procédé, d'abord, à un règlement à l'amiable entre les deux parties, puis, en cas d'absence d'un accord consensuel, les deux parties soumettront leur différend à l'arbitrage des services du Commerce ou de l'Éducation nationale, selon la nature du différend, suite à quoi sera promulguée une décision contraignante.

En cas de refus, par les deux parties, de se conformer à la décision d'arbitrage, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de la partie défaillante. Il peut être fait recours à la Justice, comme dernière solution, pour trancher le différend en question.

K.T

Le Président Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune préside aujourd'hui la réunion périodique par visioconférence du Conseil des ministres, a indiqué samedi un communiqué de la Présidence de la Répu-

blique.

"À l'ordre du jour de la réunion figure l'examen de plusieurs dossiers relatifs au développement de l'industrie agroalimentaire dans le Sahara, aux programmes des différentes filières agricoles prioritaires dans les régions sahariennes, au foncier in-

dustriel et aux perspectives de relance et de développement du secteur des affaires religieuses et des wakfs, outre la présentation d'exposés sur l'importation des véhicules de moins de trois ans et l'amélioration du débit internet", précise la communiqué.

Amendement constitutionnel : le projet porte les aspirations de la société civile à devenir un partenaire efficace

Le président de la Fédération nationale de la société civile, Tahir Chiha, a indiqué, samedi à Ain Témoüchent, que le projet d'amendement de la constitution, soumis au référendum le 1er novembre prochain, porte les aspirations de la société civile à devenir un partenaire efficace de l'État et à assurer la mission de supervision.

Animant un meeting populaire à la Maison de la Culture "Aïssa Messaoudi" dans le

cadre de la campagne référendaire, Tahir Chiha a souligné que "la société civile aspire d'être un partenaire efficace des institutions de l'État et à assumer un rôle de supervision", ajoutant que "ces revendications ont été prises en charge et développées dans le projet au référendum le 1er novembre prochain".

Dans ce contexte, l'orateur a salué la constitutionnalisation de l'Observatoire national de la société civile, en tant qu'organe consultatif

auprès du Président de la République, ainsi que l'implication de la société civile dans la lutte contre la corruption. "Ce sont autant d'acquis qu'il faille valoriser pour la construction de l'Algérie nouvelle", a-t-il affirmé.

Tahir Chiha a appelé à voter en faveur du projet d'amendement de la constitution pour perpétuer le message du 1er novembre 1954 et édifier l'Algérie nouvelle.

Le Premier ministre pose la première pierre de réalisation d'un Centre anti-cancer à Djelfa



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a procédé, samedi, à la pose de la première pierre de la réalisation d'un Centre anti-cancer (CAC) à Djelfa, d'une capacité d'accueil de 120 lits.

"Ce projet est inscrit au titre des engagements pris par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a déclaré M. Djerad, en visite de travail dans la wilaya, au niveau du chantier de ce projet, abrité par le centre urbain "Bahrara", de la sortie-Est de la ville de Djelfa.

Il a souligné que la décision de réalisation de ce CAC, a été dictée par la place "stratégique et centrale de Djelfa, qui fera que plusieurs wilayas profiteront de cette réalisation", a-t-il assuré.

"Tout ce que nous espérons c'est une accélération des travaux et un respect des délais de réalisation, pour une construction de qualité réunissant toutes les conditions d'un hôpital moderne", a-t-il ajouté.

Après un exposé sur ce projet, ayant longtemps constitué une revendication de la population locale, Abdelaziz Djerad, qui était accompagné par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a soutenu que ce "projet constituera l'un des acquis de l'Algérie en générale, et du secteur local de la santé de façon particulière".

La réalisation de ce CAC, doté d'une enveloppe de près de 4,5 milliards de DA, a été confiée à l'entreprise Cosider, au titre d'un marché de gré à gré, pour un délai fixé à 30 mois. A noter que ce projet, devant mettre fin aux souffrances des personnes atteintes de cancer obligées de se déplacer vers les CHU du Nord du pays, pour des soins, a bénéficié d'une attention particulière du président de la République lors du Conseil des ministres de septembre dernier.

Le président Tebboune avait donné, à cette occasion, de nombreuses instructions à ce sujet, notamment en fixant la date du 15 octobre. Il a, également, instruit de la nécessité de doter ce centre en nombre suffisant d'accélérateurs, d'équipements de pointe et d'appareils de radiothérapie, "pour répondre aux besoins des cancéreux dans les wilayas limitrophes" et de fournir des "services hôteliers pour l'hébergement des familles accompagnant les malades et venant de loin" tout en "encourageant les bienfaiteurs à en faire don, faute de quoi l'État assumera son rôle".

Révision de la Constitution : le peuple tracera une "épopée grandiose"



Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a souligné samedi à Blida, que le peuple tracera, à l'occasion du référendum sur le projet de révision de la Constitution, "une épopée grandiose au service de la patrie", qui sera conservée dans l'histoire et préservée au sein de la mémoire collective de toute la nation, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Nous sommes totalement convaincus que ce peuple authentique tracera, à l'occasion du référendum sur le projet de révision de la Constitution, une épopée grandiose au service de la patrie, qui sera conservée dans l'histoire et préservée au sein de la mémoire collective de toute la nation. Cette épopée constituera une autre pierre, qui permettra à notre peuple fier de s'élever parmi les nations et les peuples, à travers sa participation massive dans ce référendum important, voire crucial", a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP, dans une allocution à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection en 1ère Région militaire à Blida.

"Je tiens à indiquer également que les jeunes algériens seront au rendez-vous avec le destin, pour bâtir leur pays de leurs propres mains et tracer les repères de l'Algérie nouvelle, suivant leur volonté et leurs ambitions,

comme l'ont fait les vaillants artisans de Novembre, qui ont offert à l'Algérie une fierté et une gloire éternelles", a-t-il affirmé dans une allocution prononcée lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région.

"Ils se tiendront aux côtés de leurs frères de l'ANP, unis et solidaires, tel un rempart solide face aux conspirateurs, qui ne parviendront jamais à souiller cette terre irriguée du sang des glorieux Chouhada", a ajouté le chef d'Etat-major de l'ANP.

Le général de Corps d'Armée a ensuite présidé une réunion de travail à laquelle ont pris part les directeurs régionaux, les responsables des services de sécurité et les Commandants des Secteurs opérationnels au cours de laquelle il a suivi un exposé global, présenté par le Commandant de la 1ère Région militaire sur la situation générale dans le territoire de compétence, ajoute le communiqué. Par la suite, le chef d'Etat-major de l'ANP a procédé à l'inauguration officielle de l'Ecole d'Application de l'Arme de Reconnaissance à Chlef, où il a tenu une réunion avec les cadres et les personnels, lors de laquelle il les a exhortés sur "la nécessité d'intensifier le travail avec assiduité et rigueur, pour améliorer davantage la qualité de la formation et l'élever au rang de l'excellence, afin d'atteindre les résultats escomptés".

"Au regard de l'extrême importance qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à l'Arme de Reconnaissance, j'appelle tous les responsables concernés, au niveau de cette nouvelle Ecole, à l'effet d'intensifier le travail avec assiduité et rigueur, pour améliorer la qualité de la formation, et l'élever au rang de l'excellence, afin d'atteindre les résultats escomptés et ancrer un mode d'enseignement et de formation disciplinaire, mental et moral, que nous voulons être un exemple à suivre à l'avenir, considérant que vous constituez le noyau de ce processus de formation clairvoyant", a-t-il fait savoir.

Le général de Corps d'Armée a relevé que "cela aura également un impact positif sur le développement de la performance de notre Corps de Bataille. Je vous exhorte également, en cette occasion, à inciter les élèves et les stagiaires en vue de persévérer dans le travail, la lecture, la quête du savoir et la détermination afin d'atteindre les attentes et réaliser l'impossible, tout en faisant preuve de bonnes vertus".

Dans le cadre des visites d'inspection aux différentes Régions militaires, et parallèlement au lancement du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, le général de Corps d'Armée a effectué ce samedi une visite de travail et d'inspection en 1ère Région militaire à Blida.

constitutionnel, "une étape de changement positif pour une nouvelle Algérie"

Le projet d'amendement constitutionnel est "une étape de changement positif pour l'édification de l'Algérie nouvelle à laquelle aspire le peuple", ont souligné samedi à Ouargla des participants à une rencontre sur ce projet, à l'initiative de la société civile.

Les participants, dont des représentants de la société civile et universitaires ont, lors de cette rencontre, salué le projet d'amendement constitutionnel parce qu'il, selon eux, comporte de nombreux points importants concernant notamment "la promotion du rôle de la société civile, en tant que véritable collaborateur au développement du pays, en plus la consécration de nouvelles libertés individuelles et collectives".

"Le projet d'amendement de la Constitution,

soumis au référendum, le 1er novembre prochain, consacrait de grands avantages, en matière de la promotion de la société civile considérée comme un partenaire essentiel à la prise de décision", a indiqué Abdelhamid Khemgani, Docteur en sociologie et membre de l'association "Wafaalou l'khaïr".

"Les nouvelles bases constitutionnelles contenues dans le projet d'amendement de la constitution correspondent aux exigences populaires pour l'édification d'une Algérie nouvelle, notamment à travers la consécration des libertés individuelles et collectives, ainsi que la lutte contre la corruption sous toutes ses formes", a estimé pour sa part Mustapha Babziz, président de l'association "El-Maassouma", avant de lancer un appel à une forte participation au référendum du

1er novembre prochain.

La promotion de la société civile, l'exercice des droits fondamentaux et des libertés publiques, la consécration de l'égalité devant la loi de tous les citoyens, le renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, et l'indépendance du pouvoir judiciaire, ont été parmi les principaux thèmes évoqués par les intervenants à cette rencontre de sensibilisation visant à expliquer au citoyen le projet d'amendement de la constitution.

Les intervenants, au terme de cette rencontre qu'a abritée la bibliothèque principale de la lecture publique Mohamed Tidjani d'Ouargla, ont appelé les citoyens d'être présents en force le jour du référendum, pour exercer leur droit au vote.

Oran: les massacres du 17 octobre 1961 "un génocide"

Les participants à une conférence, samedi à Oran, ont qualifié de "génocide" les massacres commis par la police française contre des Algériens sortis dans une manifestation pacifique le 17 octobre 1961 à Paris.

Les intervenants à cette rencontre organisée par visioconférence ont assimilé ces massacres ayant fait des centaines de morts, à une "épuration ethnique" faisant partie d'une série de crimes et de génocide contre des civils algériens désarmés, depuis l'occupation de l'Algérie par le colonisateur français.

"La France a caché ce crime d'Etat par un black out imposé à la presse", a-t-on souligné lors de cette rencontre organisée à l'occasion du 59e anniversaire de ces massacres, faisant remarquer que les journaux publiés le lendemain des massacres, n'ont abordé que les manifestations pacifiques d'émigrés algériens sans mentionner la répression policière contre les manifestants, leur tirant des balles sporadiques faisant des centaines de morts.

Les conférenciers ont affirmé que le peuple algérien ne peut pas oublier les crimes de la France coloniale, appelant à "la reconnaissance officielle par la France de ces crimes et l'indemnisation des victimes".

Par ailleurs, ils ont recommandé des études plus approfondies sur les massacres du 17 octobre 1961 et le mouvement national à l'étranger par la collecte de témoignages, de mémoires et d'archives, de même que la récupération des archives détenues par la France pour leur mise à la disposition des chercheurs algériens.

Des professeurs des universités d'Oran 1, de Sidi Bel-Abbes, de Sétif, de Mostaganem, d'El Oued et de Médéa ont participé à cette conférence organisée par le "Laboratoire de recherches historiques: sources et traductions" affilié à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella

AMINE .E

Lutte contre la pandémie : Don de 1.000 masques de protection

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus, l'hôpital Birtraria et la maison d'accueil des personnes âgées de Bab Ezzouar ont bénéficié d'un don de 1000 bavettes de la part de l'entreprise First Remed de production des dispositifs médicaux pour la lutte contre la Covid 19.

Son directeur, Abderrahmane Sighen, souligne qu'«il faut continuer à combattre le virus. La situation n'est pas encore rentrée dans l'ordre. Tout le monde est impliqué pour combattre l'épidémie et retrouver une vie normale». L'entreprise représentée par GPS/Quest-corporate, leader dans le développement et la promotion des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux, a mis sur le marché les premiers masques KN95 certifiés aux normes internationales. Avec une capacité de production de 500 000 bavettes chirurgicales par jour et 50 000 bavettes de type FP3, le directeur assure «qu'il n'y aura pas de problème dans la disponibilité de ce produit». Il fait part de difficultés douanières auxquelles l'entreprise fait face en matière d'acquisition de la matière première.

Réunion du gouvernement : Levée de la suspension de la prière du vendredi à partir du 6 novembre

• La prière du fadjr de nouveau autorisée.

• Ouverture de la salle de prière de Djamaâ El-Djazair à l'occasion d'el-Maoulid ennabaoui echarif

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé hier par visioconférence une réunion du gouvernement durant laquelle ont été examinés des projets de décrets exécutifs se rapportant à divers secteurs, en sus de la présentation de deux communications par les ministres des Transports et des Affaires religieuses, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :

«Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, ce mercredi 14 octobre 2020, une réunion du gouvernement qui s'est déroulée par visioconférence. Conformément à l'ordre du jour, les membres du gouvernement ont examiné huit (08) projets de décrets exécutifs présentés, respectivement, par les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Industrie pharmaceutique ainsi que deux (02) communications présentées par le ministre des Transports et le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.

1- Le gouvernement a entendu une communication du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique relative à quatre (04) projets de décrets exécutifs pris en application des dispositions de l'article 39 de la loi n° 99-05 du 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur.

Les projets de décrets exécutifs en question visent à ériger les quatre (04) centres universitaires de Tamanrasset, de Tissemsilt, d'Aïn Témouchent et de Relizane en universités. Aussi, la promotion de ces centres universitaires au rang d'universités s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de renforcement du réseau des établissements d'enseignement supérieur et ce, après avoir réuni les critères et les conditions de leur érection en université.

2- Le gouvernement a entendu un exposé présenté par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels relatif au projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 18-162 du 14 juin 2018 fixant les conditions de création, d'ouverture et de contrôle de l'établissement privé de formation ou d'enseignement professionnel. Ce projet de décret exécutif vise à modifier et à compléter le décret exécutif n° 18-162 du 14 juin 2018 en vue de lever certaines contraintes liées au processus de création et d'ouverture des établissements privés, notamment pour ce qui est de la nécessité d'alléger les procédures administratives pour les personnes physiques ou morales, désirant investir dans le champ de la formation et de l'enseignement professionnels, la mise en cohérence de la carte pédagogique de la wilaya avec les spécialités, objet de la demande et une meilleure articulation entre l'offre de formation de l'établissement privé et la vocation économique de la wilaya. A l'issue de la présentation du texte, il a été décidé de mettre en place une commission chargée d'examiner la situation des établissements privés de formation professionnelle.

3- Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Industrie pharmaceutique relatif à trois (03) projets de décret exécutifs relatifs aux modalités d'homologation des dispositifs médicaux, aux modalités d'enregistrement des produits pharmaceutiques ainsi qu'aux missions, composition, organisation et fonctionnement du comité économique intersectoriel des médica-



ments.

Ces projets de textes visent à compléter l'édifice réglementaire induit par les nouvelles missions et attributions assignées au ministère de l'Industrie pharmaceutique, à travers la promulgation de l'ordonnance modifiant et complétant la loi n° 18-11 du 02 juillet 2018 relative à la santé.

Ces projets de décrets exécutifs ont pour objectif de mettre en place un cadre organisationnel cohérent permettant à l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques d'exercer pleinement ses missions relatives à l'enregistrement des médicaments et la fixation de leurs prix de vente ainsi qu'aux modalités d'homologation des dispositifs médicaux.

Il s'agit également de mettre en place une procédure d'enregistrement du produit pharmaceutique qui comprend l'évaluation minutieuse des données soumises par le responsable de la mise sur le marché du produit pharmaceutique pour attester de l'innocuité, de l'efficacité, de la qualité et de la sécurité d'un produit pharmaceutique. Quant à la procédure d'homologation prévue dans le texte examiné, elle vise à s'assurer que les dispositifs médicaux qui seront mis sur le marché, ne mettent pas en danger la sécurité et la santé des patients par le biais d'évaluations techniques des dossiers, avant l'octroi d'une décision d'homologation délivrée par l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques. Aussi, le projet de décret exécutif portant missions, composition, organisation et fonctionnement du Comité économique intersectoriel des médicaments vise à fixer les attributions de cet organe en charge d'examiner le prix de tous les médicaments soumis à enregistrement, que ce soit des médicaments fabriqués ou conditionnés en Algérie ou bien des médicaments importés et ce, qu'ils fassent ou non l'objet d'un remboursement ultérieur par le système de Sécurité sociale.

4- Le gouvernement a également entendu une communication présentée par le ministre des Transports sur la stratégie de développement du transport maritime. La nouvelle stratégie proposée, à

travers un plan de développement qui se décline autour de sept (07) axes, vise notamment à :

- Sécuriser les approvisionnements du pays en produits stratégiques.
- Participer de manière substantielle au transport des marchandises de et vers l'Algérie.
- Réduire les transferts de devises à l'étranger au titre des services.

Pour ce faire, un plan d'action a été proposé pour la réorganisation des compagnies publiques de transport maritime de voyageurs et de marchandises ainsi que des mesures visant la sécurisation des importations des produits stratégiques, d'une part, et le renforcement de la compagnie de transport de passagers pour une meilleure prise en charge de la demande et la diversification de ses activités, d'autre part.

5. Enfin, le gouvernement a entendu une communication présentée par Monsieur le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs relatives aux préparatifs prévus pour l'inauguration de Djamaâ El Djazaïr.

A l'issue de cette communication, le Premier ministre a annoncé les décisions de Monsieur le Président de la République relatives à l'ouverture de la salle de prière de Djamaâ El Djazaïr et à la levée de la suspension de la prière du Vendredi.

La situation de la pandémie du coronavirus (Covid-19) et son évolution aux niveaux mondial et national empêchent l'inauguration de Djamaâ El Djazaïr en présence des autorités religieuses musulmanes des cinq continents, des institutions et universités du monde musulman, des organisations internationales islamiques, des oulémas et des intellectuels. De ce fait et une fois la pandémie passée, Monsieur le Président de la République procédera personnellement à l'inauguration de Djamaâ El Djazaïr en présence des invités de l'Algérie.

En attendant cette inauguration, Monsieur le Président de la République, après consultation du Haut Conseil Islamique, a décidé, dans un premier temps, l'ouverture de la salle de prière de Djamaâ El Djazaïr à l'oc-

casion de la célébration du Mawlid ennabaoui echarif qui sera organisée le mercredi 11 Rabie El Aouel 1442 correspondant au 28 octobre 2020.

Cette ouverture de la salle de prière coïncide avec la célébration du 1er Novembre 1954, date du déclenchement de la Révolution, marquant ainsi les liens les plus forts du peuple algérien avec ce moment historique qui l'a libéré du colonialisme.

En ce qui concerne la prière du Vendredi, Monsieur le Président de la République, après consultation du Haut Conseil Islamique et du Comité scientifique auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a décidé la levée de la suspension de la prière du Vendredi à partir du vendredi 20 Rabie El Aouel 1442 correspondant au 06 novembre 2020 dans les mosquées ayant une capacité supérieure à 1.000 fidèles à travers l'ensemble du territoire national et ce, dans un premier temps. Pour ce qui est de la prière du Fadjr, celle-ci sera autorisée, à partir de cette même date et à travers l'ensemble du territoire national, y compris dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile.

A cette occasion, le Premier ministre rappelle que cette démarche graduelle et flexible a permis de maîtriser et de stabiliser l'évolution de la pandémie du coronavirus (Covid-19) dans le pays et ce, grâce aux efforts des pouvoirs publics, du corps médical ainsi que la prise de conscience des citoyens et la solidarité de tout le peuple algérien.

Le gouvernement compte sur la responsabilité des citoyens et des citoyennes sur la nécessité de continuer à respecter les mesures de distanciation sociale, du port obligatoire du masque, de l'utilisation du gel hydro-alcoolique, d'éviter les regroupements et de rester vigilants car le Covid-19 demeure toujours actif.

Il rappelle enfin que le non-respect des prescriptions édictées par les pouvoirs publics entraînera systématiquement des sanctions à l'égard des contrevenants.»

A l'issue de la réunion du gouvernement, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Tizi Ouzou : Tinzer, une source légendaire

La plus grande source du Djurdjura, Tinzer, située dans le massif occidental Haizer du Djurdjura, enregistre actuellement une inquiétante baisse de son débit.

D'une moyenne estivale de 424 litres/seconde, le débit de cette source millénaire ne dépasse pas présentement les 50 litres secondes, un débit jamais enregistré par le passé. Cette baisse drastique du débit de cette source jaillissant des tréfonds du massif occidental du Djurdjura et se trouvant sur le territoire du village Ait Ali, dans la commune de Boghni, à une quarantaine de kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, est due, selon le chef de secteur Tala Guilef du Parc national du Djurdjura (PND), Abdelaziz Mahdi, au manque en apport des précipitations qu'a connu la wilaya cette année. Ce constat établi par les responsables du Parc national du Djurdjura est corroboré par le directeur de laboratoire des eaux de l'université Mouloud Mameri, Malek Abdeslam, qui a fait savoir dans une vidéo partagée sur sa page Facebook que le débit actuel de la source Tinzer est d'environ de 50 à 70 l/s, alors que son débit maximal est de l'ordre de 1500 l/s et celui moyen de près de 424 l/s. Cette source fournissait depuis 1928 de l'énergie propre à travers les deux usines hydroélectriques d'Ighzer Nchvel (Boghni) et Talla Oullili (Bounouh) jusqu'à un passé pas loin, selon le chef de secteur de Talla Guilef. L'eau qui jaillit de cette source légendaire située en contrebas du parc naturel Talla Guilef n'en profite actuellement à personne, déplorent des citoyens du versant sud de la wilaya de Tizi-Ouzou et le chef du secteur de ce même secteur.

Taxis interwilayas : Dans la quasi-clandestinité

Après plus de huit mois d'arrêt d'activité, les taxis inter-wilayas reprennent leur activité dans l'illégalité en contournant les mesures anti-Covid 19. Les taxis inter-wilayas sont bel et bien de service avec une légère hausse des tarifs avec 3000 à 3500 la place Alger-Oran, 1500 à 2000 Alger-Chlef et encore plus cher pour les wilayas les plus éloignées. Mohamed, 45 ans, chauffeur de taxi depuis plus de dix ans, reconnaît qu'il contourne les mesures anti-Covid 19 pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille. «En l'absence d'une décision nous autorisant à reprendre notre activité et par conséquent notre train de vie le plus normalement du monde, nous nous débrouillons pour subvenir à nos besoins et ceux de nos familles», dit-il. «Nous avons dépensé toutes nos économies, emprunté de l'argent, usé de toutes les ruses pour ne pas souffrir de cette crise. A ce stade, cela devient insoutenable», ajoute-t-il. Le citoyen n'a d'autre choix que d'emprunter ce moyen de transport. Des voyageurs contactent le transporteur via une page Facebook initialement destinée au co-voiturage gratuit.

Lutte contre la pandémie : Don de 1.000 masques de protection

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus, l'hôpital Birtraria et la maison d'accueil des personnes âgées de Bab Ezzouar ont bénéficié d'un don de 1000 bavettes de la part de l'entreprise First Remed de production des dispositifs médicaux pour la lutte contre la Covid 19.

Son directeur, Abderrahmane Sighen, souligne qu'«il faut continuer à combattre le virus. La situation n'est pas encore rentrée dans l'ordre. Tout le monde est impliqué pour combattre l'épidémie et retrouver une vie normale». L'entreprise représentée par GPS/Quest-corporate, leader dans le développement et la promotion des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux, a mis sur le marché les premiers masques KN95 certifiés aux normes internationales. Avec une capacité de production de 500 000 bavettes chirurgicales par jour et 50 000 bavettes de type FP3, le directeur assure «qu'il n'y aura pas de problème dans la disponibilité de ce produit». Il fait part de difficultés douanières auxquelles l'entreprise fait face en matière d'acquisition de la matière première.

Kafia Aït Allouache

Criminalité urbaine dans la capitale : Plus de 3.500 individus déférés devant la justice en septembre

Plus de 3.000 affaires, ayant entraîné l'arrestation de quelque 3.500 présumés auteurs de crimes en milieu urbain, déférés devant les instances judiciaires compétentes, ont été traitées en septembre dernier par les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité durant le mois de septembre 2020, 3.037 affaires ayant entraîné l'arrestation de 3.522 présumés auteurs déférés devant les instances judiciaires compétentes, dont 1.769 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, 307 pour port d'armes prohibées et 1.446 pour divers délits», précise la même source. Parmi les affaires traitées, 238 sont relatives aux atteintes aux biens et 613 autres ont trait aux atteintes aux personnes. Quant aux délits et crimes contre la famille et les bonnes mœurs, les services de la Police judiciaire ont traité 25 affaires et 471 autres relatives aux biens publics, ainsi que 83 affaires à caractère économique et financier et 31 affaires relatives aux cybercriminalité, ajoute le communiqué de la DGSN.

Avant-projet de la loi de finances 2021 : Sous le sceau des réformes

La mouture portant avant-projet de la loi de finances au titre de l'exercice 2021, présentée dimanche dernier en Conseil des ministres, prévoit un cadrage macroéconomique et budgétaire orienté vers des objectifs de préservation des équilibres financiers du pays et de concrétisation des réformes économiques.



Des projections prudentielles, il fallait s'y attendre, dans ce contexte de crise que traverse le pays, et qui par conséquent seront guidées par cet impératif de rationalisation des dépenses de l'Etat, au moment où les cours du pétrole se maintiennent dans leur niveau baissier impactant ainsi les recettes de l'Etat. Des conditions contraignantes, notamment au plan financier, et qui recommandent, entre autres, «de parvenir à une formule flexible du budget d'équipement au titre la loi de finances 2021, qui prendrait en considération les grands équilibres économiques», a recommandé dans ce sens, le Président de la République. Une mesure qui s'explique par la particularité de la conjoncture que traverse l'économie nationale et la nature des défis auxquels devra faire face l'Algérie dans le sillage des réformes globales engagées dans la perspective de relance de la croissance, consacrée dans le plan du gouvernement. Une démarche qui exige, en fait, une plus grande maîtrise et, un contrôle strict des affectations financières inscrites sous ce chapitre. Le PLF 2021 qui s'inscrit dans la conti-

nuité de l'action des pouvoirs publics pour la préservation de l'emploi, le soutien des entreprises en difficulté devra consacrer les dispositions et les décisions prises par les autorités en matière d'encouragement à la création de start-up et de micro-entreprises par les jeunes, notamment en ce qui concerne le volet du financement et de la fiscalité. Des orientations réaffirmées par le Président de la République qui a instruit le gouvernement «d'éviter d'instaurer des impôts qui n'auraient pas un impact sur le volume du budget, et continuer à alléger les charges sur les citoyens pour préserver les postes d'emploi». Aussi, a-t-il ordonné d'«instaurer des exonérations fiscales allant jusqu'à cinq (5) ans au profit des start-up». La particularité et les difficultés induites de la complexité de la crise, ainsi que les défis imposés au pays actuellement et à l'avenir, notre économie étant annexée au prix du pétrole, exigent que les pouvoirs publics et l'ensemble des institutions de l'Etat fassent preuve de dynamisme et de mobilisation pour concrétiser les réformes et les objectifs économiques retenus dans le feuille de route du

gouvernement. Des réformes structurelles orientées vers des objectifs de gouvernance, de normalisation et de transparence des finances publiques. En définitive, le cadrage macroéconomique et budgétaire du projet de loi de finances pour 2021 obéit à un objectif d'adaptation budgétaire aux capacités financières de l'Etat, mais aussi, en matière d'équilibre de la Trésorerie de l'Etat et de la balance des paiements. Une orientation qui impose d'aller vers des mesures susceptibles de concourir à consolider la soutenabilité des finances publiques du pays tout en préservant le caractère social consacré dans la démarche de l'Etat.

En effet, la baisse des ressources internes du pays, et de ces recettes issues des hydrocarbures, et par ricochet, ses avoirs extérieurs, ainsi que les répercussions financières de la crise sanitaire nécessitent des efforts supplémentaires pour pouvoir assurer les moyens de la relance de la croissance, soutenir le fonctionnement de l'économie, et conserver les acquis sociaux dans le cadre des engagements de l'Etat.

Activité d'emballage

Une cartographie numérique à la disposition des professionnels

Une première cartographie du secteur de l'emballage en Algérie, recensant 197 entreprises versées dans ce domaine, a été mise à la disposition des professionnels sous forme de plate-forme numérique, a annoncé hier la Confédération algérienne du Disponible en accès libre sur le site web de la CAPC, cette cartographie a été réalisée dans le cadre d'une étude menée par la Commission emballage, créée sous la coupe de la Confédération algérienne du patronat citoyen, a précisé un communiqué de cette organisation patronale.

L'étude, ayant pour objectif de répertorier, valoriser et démocratiser les métiers de l'emballage ainsi que leur mode de fonctionnement, a permis de recenser 197 entreprises dont l'activité principale est liée au secteur de l'emballage. Ces acteurs sont répartis à travers tout le territoire national, implantés dans 26 wilayas allant de Annaba à Adrar en passant par Oran et Alger, a ajouté le communiqué de la Confédération soulignant que ce classement regroupe l'ensemble des entreprises du secteur de l'emballage sous toutes ses formes : papier, carton ondulé, plastique, métallique, etc.

Cette cartographie est disponible pour tous les professionnels du secteur, accessible à partir



du site web de la CAPC avec un identifiant et un mot de passe, selon le communiqué. L'étude, menée par la Commission emballage, a été supportée et sponsorisée par un des leaders de l'emballage en Algérie, le groupe Maghreb Emballage.

Destinée aux entreprises productrices ou utilisatrices de tout type d'emballage, cette étude tend principalement à relater l'état du marché et d'avoir une visibilité à moyen et à long

termes. Elle est aussi destinée aux entreprises exportatrices en produits d'emballage afin de leur permettre d'identifier les marchés ciblés et ceux en croissance.

S'inscrivant également dans une démarche de développement du secteur, l'étude a permis d'évaluer la situation de ce secteur et de relever les principales préoccupations des industriels de la filière.

Déficit budgétaire : La flexibilité, une nécessité

a question du déficit budgétaire continue d'être un véritable casse-tête pour le gouvernement

La question du déficit budgétaire continue d'être un véritable casse-tête pour le gouvernement. «Avec des réserves internationales de change s'élevant à environ 53,5 milliards de dollars à fin juin 2020, le financement des déficits de la balance des paiements projetés pour 2020 et 2021 devrait conduire à une baisse continue des réserves de change, qui passeraient ainsi de 63,8 milliards de dollars à fin 2019 à 43,8 milliards à fin 2020 et 23,8 milliards en 2021», commente Abdelrahmi Bessaha, expert international et spécialiste de la macroéconomie. Une crise de change qui, argumente-t-il, «risque de nous contraindre à demander l'appui des bailleurs de fonds». L'économiste dira également qu'à la contrainte macroéconomique et une crise de change possible, «l'économie du pays souffre d'un manque significatif de flexibilité structurelle. De plus, pour 2021 et 2022, les perspectives économiques et financières continueront d'être défavorables en l'absence de politiques publiques correctives fortes, mises en œuvre immédiatement». Dans la même optique, l'économiste défend l'option d'aller vers nouvelle loi de finances complémentaire pour mieux résister à la crise. Est-elle si nécessaire ? «Il est important que les autorités se donnent les moyens de réduire la gravité de la récession actuelle. Le second plan doit viser à préserver la solvabilité du système financier national et la stabilité sociale du pays», analyse le Dr. Bessaha. Et d'ajouter : «Une relance budgétaire plus ambitieuse pour un montant additionnel de 175 milliards de dinars (soit 0,8% du PIB se surajoutant aux 0,32% du PIB du plan initial, soit un total de 1,12% du PIB) afin de produire un impact significatif sur les moyens de vie des populations et l'activité économique». En matière de politique de change, il faut poursuivre la dépréciation du dinar algérien avec un objectif de glissement de 10% au moins pour l'année 2020. Pour sa part, Souhil Meddah, expert financier, il distingue deux pistes potentielles que devront suivre les pouvoirs publics. La première, affirme-t-il, consiste à «modifier et enrichir la structure fiscale dans une perspective d'amélioration des opérations de constatation, de redressement et de recouvrement fiscal, mais cette formule nécessitera plus de temps et de moyens logistiques et humains, avec une probabilité d'appréciation et de collecte qui n'aura pas les mêmes effets professionnels escomptés». Pour la seconde piste, M. Meddah souligne qu'il est «aussi probable que les institutions publiques se verront contraintes de recourir une autre fois aux artifices financiers, tels que le financement non conventionnel, afin de faire face à un besoin imminent de couvrir le déficit public d'ici la fin du troisième ou pendant le quatrième trimestre de cette année».

Ghardaïa

Attar exhorte les jeunes à fédérer leurs efforts pour construire l'Algérie nouvelle



Le ministre de l'énergie, Abdelmadjid Attar a exhorté samedi à partir de Ghardaïa l'ensemble des jeunes à fédérer leurs efforts pour construire "l'Algérie nouvelle, l'Algérie des startup" permettant de relancer l'économie nationale.

S'exprimant à l'ouverture d'une journée d'étude sur "la promotion des micro-entreprises, des startup et la préservation de l'environnement dans le secteur de l'énergie", en présence des ministres délégués auprès du Premier ministre chargés de l'Environnement saharien, de l'Economie de la connaissance et des startup, et de la Micro-entreprise, respectivement Mrs Hamza Al Sid Cheikh, Yacin El-Mahdi Oualid et Nassim Diafat, le ministre de l'Énergie a souligné que "l'Algérie ne peut se construire qu'avec l'égalité des chances et en donnant l'occasion aux jeunes d'exprimer et de promouvoir leurs compétences et idées pour la création de richesse et de l'employabilité des jeunes".

"L'objectif de cette journée est de relever le défi par la création des startup et micro-entreprises innovantes dans une Algérie nouvelle où le jeune peut s'exprimer et développer ses compétences pour l'édification d'une économie nationale solide devant permettre de résorber le chômage", a souligné Attar, avant d'appeler à aller voter massivement le 1er novembre pour l'édification de l'Algérie nouvelle.

Pour leur part, les ministres délégués ont insisté lors de leurs interventions sur la nécessité de l'intégration de l'approche "redevabilité sociale" pour améliorer le système de création de micro-entreprises et startup.

"Toutes les actions que nous menons s'inscrivent dans l'amélioration du processus de création des startup par une approche de "redevabilité sociale" qui consiste en un processus proactif de participation citoyenne des jeunes dans le lancement de leurs projets par un échange d'information à double sens, entre les jeunes et les responsables", ont-ils souligné.

Pour eux, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme du Gouvernement visant la relance et le développement des activités sectorielles et le développement de l'innovation et la création des postes d'emploi pour les jeunes.

Elle constitue également, une occasion pour les jeunes et les universitaires pour s'informer et connaître les importantes opportunités d'investissement offertes par les différents secteurs tels l'Énergie et l'environnement, ont-ils indiqué.

De son côté, l'initiatrice de cette journée d'étude, Mme Aicha Tagabou a soutenu que l'initiative vise à mettre en contact les différents partenaires (les jeunes, les responsables) pour encourager le développement des micro-entreprises et des startup".

"Ce travail de proximité permet de lever toute "équivoque et entrave" dans la création des micro-entreprises et d'écouter les préoccupations des jeunes concernés", a-t-elle fait savoir.

Auparavant, le panel des ministres et les autorités locales se sont recueillis à la mémoire des martyrs à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'émigration, marquant le 59e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961.

La délégation ministérielle a visité une exposition sur les travaux des micro-entreprises de la wilaya de Ghardaïa.

Des communications sur des thèmes relatifs aux opportunités d'investissement pour les micro-entreprises et start-ups ainsi que les opportunités dans le domaine de la valorisation des déchets auprès des filiales de Sonelgaz, les mécanismes à mettre en œuvre pour faciliter l'accès des micro-entreprises et des startup aux marchés lancés par Naftal ainsi que l'entrepreneuriat vert et durable, partenaire de la protection de l'environnement, seront présentées par des experts au cours de cette journée.

Trois panels sur l'innovation et le développement durable seront également à l'ordre du jour de cette journée. En marge de cette rencontre, les ministres effectueront une visite de terrain pour s'enquérir des installations de leurs secteurs.

UNE UNITÉ INDUSTRIELLE DE TRANSFORMATION DE PAPIER HYGIÉNIQUE INAUGURÉE À AIN OUESSARA



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a procédé, samedi, à l'inauguration d'une unité industrielle privée de transformation de papier hygiénique, dans la zone industrielle d'Ain Ouessara (à une centaine de km au nord du chef-lieu de la wilaya de Djelfa).

Après une inspection de la chaîne de production de cette unité industrielle, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le Premier ministre a "souligné l'importante contribution attendue de cette unité dans le soutien de l'industrie de transformation, notamment en matière de couverture des besoins du marché national en produits locaux, et partant la réduction de leur facture d'importation(en devises)", s'est-il félicité.

"Le Gouvernement œuvre pour l'encouragement de la petite et moyenne entreprise, et l'Algérie possède les compétences requises pour ce faire", a assuré Abdelaziz Djerad, qui était accompagné par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

Il a mis en exergue "la stratégie nationale pour la promotion de la petite industrie", à travers, a-t-il dit, "l'accompagnement et le soutien des jeunes porteurs de projets durant leurs premiers pas, jusqu'à la création de grandes sociétés", a-t-il soutenu.

Sur place, un exposé a été présenté au Premier ministre sur les perspectives de développement de cette unité industrielle relevant de la SARL Wafa, à l'issue duquel, M. Djerad a plaidé pour l'impératif de s'orienter vers "le marché africain", appelant les responsables en charge de cette unité à "la nécessité d'assurer une formation aux jeunes compétences, pour maîtriser les nouvelles technologies et encourager la relation entre les investisseurs industriels et le ministère de la Formation professionnelle, afin d'accélérer l'intégration des compétences dans le marché du travail", a-t-il recommandé.

M. Djerad a fait cas de la prise attendue de "mesures pour l'organisation des zones industrielles, en vue d'en faire une cible pour les véritables investisseurs", a-t-il dit.

Selon sa carte technique, la première étape de ce projet a été affectée d'une enveloppe de 2,1 milliards de DA, dont 1,3 milliard DA destiné pour l'acquisition des équipements de l'unité, et 800 millions de DA pour la réalisation des structures de base du projet.

Cet investissement, réalisé à la zone d'activités d'Ain Ouessara, assure 150 emplois directs. Après la mise en service effective de la chaîne de production de papier hygiénique, il générera, durant sa 2eme étape, prévue à l'horizon 2022, pas moins de 180 emplois.

Cette 2eme étape a été affectée d'un montant de 2,8 milliards de da, dont 2,5 milliards destinés à l'acquisition de machines et outils de production, et 300 millions pour l'extension de la base du projet.

En tout, cet investissement privé coutera 4,9 milliards de DA.

Agriculture

Une instance de valorisation des produits agricoles Bio créée

Le ministre délégué chargé des Start-up et de l'Innovation, Yacine Oualid, a indiqué hier que les décisions prises lors du dernier Conseil des ministres renforcent la volonté politique de soutenir les start-up.

Le ministre délégué chargé des Start-up et de l'Innovation, Yacine Oualid, a indiqué hier que les décisions prises lors du dernier Conseil des ministres renforcent la volonté politique de soutenir les start-up.

S'exprimant à la Chaîne 2 de la radio, le ministre fera savoir qu'au cours de cette réunion, il a été discuté d'une exonération fiscale de cinq ans au profit des start-

up. «Nous sommes persuadés que cela permettra à beaucoup de start-up de pouvoir se concentrer sur des aspects plus importants que sont l'innovation et la création de richesse, ce qui ne peut être que très positif», affirme-t-il.

Parmi les facilitations accordées pour la création d'une start-up, l'intervenant citera la mise en place d'une plate-forme numérique en vue de réduire les procédures bureaucratiques qui se feront en ligne, que ce soit la demande de label ou l'accès au financement à travers le fonds d'investissement. Cela permettra aux porteurs de projets innovants ou startupeurs d'effectuer toutes les procédures adminis-

tratives de manière simple sans se déplacer.

L'innovation critère majeur

Concernant les conditions d'obtention du label start-up, le ministre dira que les conditions ont été fixées par le décret 54-20. «Ce sont des conditions que l'on retrouve dans tous les pays du monde», a-t-il dit, précisant que la définition internationale de la start-up est une jeune entreprise innovante à potentiel de croissance basée sur des critères d'innovation.

A.R

E-business

Le e-business (abréviation de **electronic business**, « commerce électronique » ou, au Québec, « affaires électroniques »), désigne l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et notamment des techniques de l'internet et de la Toile ou Web pour faire du commerce ou des affaires. Les méthodes proposées par les affaires électroniques permettent aux entreprises de mettre en œuvre leurs processus plus efficacement et avec plus de souplesse tant en interne qu'avec les entités extérieures (fournisseurs et partenaires), afin de satisfaire au mieux les besoins et les attentes des clients. En pratique, l'utilisation du commerce électronique conduit à de nouvelles sources de revenu, à l'amélioration des relations avec les clients et partenaires, et à une meilleure efficacité par l'emploi des systèmes de gestion des connaissances.

Les affaires électroniques peuvent se déployer à travers le réseau Internet public, des réseaux internes (intranet) ou externes (extranet) privés et sécurisés, ou plus généralement tout moyen de communication électronique.

Le terme e-business a été inventé par Lou Gerstner, président d'IBM en 2003 : « Huit milliards de dollars ont été investis dans la campagne e-infrastructure. ». Le mot e-business est un terme anglais formé à partir de e-, troncation de l'adjectif **electronic**, et du nom **business**, qui signifie « commerce » ou « affaires ». L'Office québécois de la langue française préconise l'expression « affaires électroniques » à la place de e-business.



Que comprennent les affaires électroniques ?



Les affaires électroniques sont un sujet très vaste. Tout ce qui est électronique et qui peut servir à faire des affaires intervient dans l'e-business. Ainsi, si une entreprise communique avec son fournisseur en échangeant des données par téléphone, réseau (lan, wan, web, wap, etc.), ondes radio ou toute autre technique, elle fait des affaires électroniques. L'e-business couvre également tous les processus impliqués dans la chaîne de valeur : les achats électroniques (e-procurement en anglais), la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec le traitement électronique des ordres, le service à la clientèle, et les rapports avec les partenaires. Cela s'applique aux organisations traditionnelles et virtuelles. Les normes techniques propres à l'e-business facilitent les échanges de données entre les entreprises. Les solutions logicielles intégrant ces normes permettent l'intégration des processus au sein des entreprises mais aussi entre les entreprises. L'e-business peut comprendre l'utilisation du savoir et ou du savoir-faire des internautes, comme dans le crowdsourcing.

Les avantages & Les désavantages du Business électronique

• Les avantages

En se penchant sur le E-Business, on peut y trouver plusieurs avantages qui sont connectés à la facilitation du commerce. Les avantages de la mise en place d'outils de commerce électronique sont liés à la rationalisation des processus opérationnels et non pas tant à l'utilisation de la technologie. Voici quelques-uns de ces avantages :

- Facile à mettre en place : Le commerce électronique est facile à mettre en place, même depuis le domicile. Les seules exigences sont un logiciel, un ordinateur et une connexion Internet.
- Heures d'ouverture flexibles : Il n'y a pas de barrières temporelles puisque l'Internet est disponible pour tout le monde tout le temps. Vos produits et services sont accessibles à toutes les personnes disposant d'une connexion Internet.
- Moins cher qu'une entreprise traditionnelle : Le commerce électronique est moins coûteux qu'une entreprise traditionnelle, mais il est plus coûteux à mettre en place. Le coût des transactions est également moins cher.
- Aucune frontière géographique : Le plus grand avantage est la possibilité de dispersion géographique. N'importe qui peut commander n'importe quoi à n'importe quel moment, et n'importe où.
- Subventions gouvernementales : La numérisation est très encouragée par les gouvernements et fournissent un soutien nécessaire.
- Nouvelle entrée sur le marché : Il y a un grand potentiel qui permet aux entreprises d'entrer sur des marchés autrefois inaccessibles aux entreprises traditionnelles.



• Les désavantages

Malgré tous les avantages, il y a aussi certains inconvénients que nous devons corriger. Les limites les plus communes du commerce électronique sont les suivantes :

- Manque de touche personnelle : Les produits ne peuvent être examinés ou ressentis avant l'achat final. Dans le modèle traditionnel, nous avons une expérience client plus personnelle, alors qu'avec le commerce électronique, ce n'est généralement pas le cas. Un autre facteur manquant de contact personnel pourrait également être dans les transactions en ligne.
- Le délai de livraison : Les entreprises traditionnelles permettent une satisfaction

instantanée puisque le client obtient le produit au moment où il l'achète. Il y aura toujours un délai d'attente avant de recevoir le produit. Par exemple, Amazon assure une livraison en un seul jour dans certains pays. Cela ne règle pas complètement le problème, mais c'est certainement une amélioration.

- Problèmes de sécurité : La méfiance des clients vis-à-vis du commerce électronique peut être expliquée par les divers cas d'escroqueries en ligne. Les pirates informatiques peuvent facilement obtenir les renseignements financiers et personnels des clients. Certains clients ont encore du mal à faire confiance aux entreprises électroniques en raison du manque de sécurité, de fiabilité et d'intégrité.

Bien qu'avantagés sur Internet, les e-business ont des preuves de leur succès, tels que la localisation des marchés, la fracture électronique, la consolidation des entreprises, l'augmentation des revenus, la critique des transformations Internet, les effets de consolidation, car ces ventes...

Les e-business ont des risques, que les traditions électroniques protégées, nombre de personnes électroniques n'auront pas de traditions, fournisseurs, nombre de quotidiens, comme s'attendre à la confiance, les pirates, les principes, affaires, préoccupations de sécurité, électronique, confiance, information, clients, l'intégrité, méthodes, des affaires, sécurisation, compréhension, physique, données, un logiciel, cryptage, uns.

• Intégrité

La confiance, laquelle information, disposition, individus, information, rester, accessible, Cependant, difficile des affaires, information, enregistrement, électronique, autorisation, transmission, données, tels que, gèrent, dans le...

Les e-business ont des défis, raison de l'information, être mo, transact, veulent...

On a beaucoup écrit sur les aspects économiques du commerce électronique, il existe également des aspects que certains aspects d'Internet et des cartes et les services de paiement peuvent servir à renforcer les égalités économiques et la sécurité numérique. Le commerce électronique peut être responsable de la consolidation et du déclin des entreprises de papeterie, de brique et de mortier, ce qui entraîne une aggravation des inégalités de revenus. L'auteur Andrew Keen, spécialiste de longue date des transformations sociales causées par le numérique, s'est récemment concentré sur les effets économiques de la digitalisation des entreprises Internet, et comment les entreprises emploient beaucoup plus de personnes par dollar de chiffre d'affaires que les détaillants traditionnels.

• Sécurité

Les systèmes de commerce électronique présentent naturellement des vulnérabilités de sécurité plus importantes que les systèmes commerciaux traditionnels, il est donc important que les systèmes de commerce électronique soient entièrement protégés contre ces risques. Un niveau de sécurité plus élevé de sécurité est requis pour les affaires électroniques via Internet qu'elles ne le seraient pour un accès à une entreprise traditionnelle. Les clients, les fournisseurs, les employés et de nombreuses autres personnes utilisent généralement un système de sécurité électronique particulier et ne savent pas ce que leurs informations personnelles restent sécurisées. Les vulnérabilités informatiques sont l'une des principales menaces à la sécurité des affaires électroniques. Certaines vulnérabilités courantes en matière de sécurité pour les affaires électroniques comprennent la confidentialité et la confidentialité des informations commerciales et des données, l'authenticité des données et la protection des données. Certaines des vulnérabilités de protection de la sécurité des affaires électroniques et de la confidentialité des informations comprennent des mesures de sécurité telles que le stockage de données, la transmission de données, l'usage de logiciels antivirus, des pare-feu et un système de sécurité pour n'en citer que quelques-uns.

• Confidentialité et confidentialité

La confidentialité est la mesure dans laquelle les entreprises mettent les informations personnelles à la disposition d'autres entreprises et individus. Dans toute entreprise, les informations confidentielles doivent être sécurisées et ne doivent être divulguées qu'au destinataire prévu. Cependant, cela devient encore plus complexe lorsqu'il s'agit spécifiquement des affaires électroniques. Protéger ces informations signifie protéger tous les fichiers et fichiers numériques contre tout accès non autorisé, ainsi que garantir la confidentialité et le stockage des données en toute sécurité. Des outils tels que le chiffrement et les pare-feu sont cette préoccupation spécifique au commerce électronique.

• Authenticité

Les transactions commerciales électroniques posent de plus grands défis pour établir l'authenticité en raison de la facilité avec laquelle les informations électroniques peuvent être modifiées et copiées. Dans une transaction e-business, les deux parties doivent avoir l'assurance que l'autre



Les Préoccupations

partie est bien ce qu'elles prétendent être, en particulier lorsqu'un client passe une commande et soumet ensuite un paiement par voie électronique. Une façon courante de garantir cela est de limiter l'accès à un réseau ou à des tiers de confiance en utilisant une technologie de réseau privé virtuel (VPN). L'établissement de l'authenticité est encore plus important lorsqu'une combinaison de techniques est utilisée, et ces techniques impliquent de vérifier «quelque chose que vous savez» (par exemple, un mot de passe ou un code PIN), «quelque chose dont vous avez besoin» (par exemple, une carte de crédit) ou «quelque chose que vous êtes» (c.-à-d. signatures numériques ou méthodes de reconnaissance vocale). Plusieurs fois dans le commerce électronique, cependant, «quelque chose que vous êtes» est assez fortement vérifié en vérifiant «quelque chose que vous avez» (c.-à-d. Carte de crédit) et «quelque chose que vous savez» (c.-à-d. Numéro de carte) de l'acheteur.

• Intégrité des données

L'intégrité des données répond à la question "Les informations peuvent-elles être modifiées ou corrompues de quelque manière que ce soit?" Cela conduit à l'assurance que le message reçu est identique au message envoyé. Une entreprise doit être convaincue que les données ne sont pas modifiées en transit, que ce soit délibérément ou par accident. Pour aider à l'intégrité des données, les pare-feu protègent les données stockées contre tout accès non autorisé, tandis que la simple sauvegarde des données permet la récupération si les données ou l'équipement sont endommagés.

• Non-répudiation

Cette préoccupation concerne l'existence d'une preuve dans une transaction. Une entreprise doit avoir l'assurance que la partie destinataire ou l'acheteur ne peut pas nier qu'une transaction a eu lieu, ce qui signifie avoir suffisamment de preuves pour prouver la transaction. Une façon de lutter contre la non-répudiation consiste à utiliser des signatures numériques. Une signature numérique garantit non seulement qu'un message

ou un document a été signé électroniquement par la personne, mais comme une signature numérique ne peut être créée que par une seule personne, elle garantit également que cette personne ne pourra pas nier ultérieurement avoir fourni sa signature.

• Contrôle d'accès

Lorsque certaines ressources et informations électroniques sont limitées à quelques individus autorisés, une entreprise et ses clients doivent avoir l'assurance que personne d'autre ne peut accéder aux systèmes ou aux informations. Il existe une variété de techniques pour résoudre ce problème, notamment les pare-feu, les privilèges d'accès, les techniques d'identification et d'authentification des utilisateurs (tels que les mots de passe et les certificats numériques), les réseaux privés virtuels (VPN), et bien plus encore.

• Disponibilité

Cette préoccupation est particulièrement pertinente pour les clients d'une entreprise, car certaines informations doivent être disponibles lorsque les clients en ont besoin. Les messages doivent être transmis de manière fiable et en temps opportun, et les informations doivent être stockées et récupérées selon les besoins. Étant donné que la disponibilité du service est importante pour tous les sites Web de commerce électronique, des mesures doivent être prises pour éviter toute interruption du service par des événements tels que des pannes de courant et des dommages à l'infrastructure physique. Des exemples pour résoudre ce problème incluent la sauvegarde des données, les systèmes d'extinction d'incendie, les systèmes d'alimentation sans coupure (UPS), la protection contre les virus, ainsi que la garantie d'une capacité suffisante pour gérer les demandes posées par le trafic réseau intense.

• Coût

L'internet d'entreprise qui prend en charge les affaires électroniques a un coût à maintenir d'environ 2 000 milliards de dollars en dollars

informatiques externalisés uniquement aux États-Unis. Avec chaque site Web conçu sur mesure et maintenu dans le temps, la charge de maintenance est énorme. Au XXI^e siècle, recherchez de nouvelles entreprises qui aideront à normaliser l'apparence et la convivialité de la présence sur Internet d'une entreprise afin qu'elle soit de nature plus uniforme afin de réduire les coûts de maintenance.

• Solutions de sécurité

En matière de solutions de sécurité, le commerce électronique durable nécessite la prise en charge de l'intégrité des données, de l'authentification forte et de la confidentialité. De nombreuses choses peuvent être faites pour protéger nos affaires électroniques. Commencer avec des choses de base comme le passage au HTTPS à partir d'un ancien protocole HTTP obsolète qui est plus vulnérable aux attaques. En outre, les autres éléments qui nécessitent une attention particulière sont la sécurisation des serveurs et des panneaux d'administration, la sécurité de la passerelle de paiement, les logiciels antivirus et anti-malware, l'utilisation de pare-feu est également un must, des mises à jour régulières et la sauvegarde de nos données.

• Accès et intégrité des données

Il existe plusieurs manières différentes d'empêcher l'accès aux données conservées en ligne. Une façon consiste à utiliser un logiciel antivirus. C'est quelque chose que la plupart des gens utilisent pour protéger leurs réseaux quelles que soient les données dont ils disposent. Les entreprises électroniques devraient l'utiliser car elles peuvent alors être sûres que les informations envoyées et reçues à leur système sont propres. Une deuxième façon de protéger les données consiste à utiliser des pare-feu et une protection réseau. Un pare-feu est utilisé pour restreindre l'accès aux réseaux privés, ainsi qu'aux réseaux publics qu'une entreprise peut utiliser. Le pare-feu a également la possibilité de consigner les tentatives sur le réseau et de fournir des avertissements au fur et à mesure. Ils sont très bénéfiques pour garder les

tiers hors du réseau. Les entreprises qui utilisent le Wi-Fi doivent envisager différentes formes de protection car ces réseaux sont plus faciles d'accès pour quelqu'un. Ils devraient se pencher sur l'accès protégé, les réseaux privés virtuels ou la sécurité du protocole Internet. Une autre option qu'ils ont est un système de détection d'intrusion. Ce système vous avertit en cas d'intrusions possibles. Certaines entreprises mettent en place des pièges ou des «points chauds» pour attirer les gens et peuvent alors savoir quand quelqu'un essaie de pirater cette zone.

• Chiffrement

Le cryptage, qui fait en fait partie de la cryptographie, implique de transformer des textes ou des messages en un code illisible. Ces messages doivent être décryptés afin d'être compréhensibles ou utilisables par quelqu'un. Il existe une clé qui identifie les données à une certaine personne ou entreprise. Avec le chiffrement à clé publique, deux clés sont en fait utilisées. L'un est public et l'autre privé. Le public est utilisé pour le chiffrement et le privé pour le déchiffrement. Le niveau du cryptage réel peut être ajusté et doit être basé sur les informations. La clé peut être simplement une simple diapositive de lettres ou un mélange de lettres complètement aléatoire. C'est relativement facile à mettre en œuvre car il existe des logiciels qu'une entreprise peut acheter. Une entreprise doit être sûre que ses clés sont enregistrées auprès d'une autorité de certification.

• Certificats numériques

Le but d'un certificat numérique est d'identifier le propriétaire d'un document. De cette façon, le destinataire sait qu'il s'agit d'un document authentique. Les entreprises peuvent utiliser ces certificats de différentes manières. Ils peuvent être utilisés en remplacement des noms d'utilisateur et des mots de passe. Chaque employé peut les recevoir pour accéder aux documents dont il a besoin, où qu'il se trouve. Ces certificats utilisent également le cryptage. Cependant, ils sont un peu plus compliqués que le cryptage normal. Ils ont en fait utilisé des informations importantes dans le code. Ils le font afin d'assurer l'authenticité des documents ainsi que la confidentialité et l'intégrité des données qui accompagnent toujours le cryptage. Les certificats numériques ne sont pas couramment utilisés car ils sont source de confusion pour les gens à mettre en œuvre. Il peut y avoir des complications lors de l'utilisation de différents navigateurs, ce qui signifie qu'ils doivent utiliser plusieurs certificats. Le processus est en train d'être ajusté pour être plus facile à utiliser.

• Signatures numériques

Une dernière façon de sécuriser les informations en ligne serait d'utiliser une signature numérique. Si un document comporte une signature numérique, personne d'autre ne peut modifier les informations sans être détecté. De cette façon, s'il est modifié, il peut être ajusté pour la fiabilité après coup. Pour utiliser une signature numérique, il faut utiliser une combinaison de cryptographie et d'un résumé de message. Un résumé de message est utilisé pour donner au document une valeur unique. Cette valeur est ensuite chiffrée avec la clé privée de l'expéditeur.

Chez les enfants

La COVID-19 est moins mortelle et provoque des symptômes plus légers

Les enfants et adolescents sont moins susceptibles que les adultes de développer une COVID-19 sévère ou de mourir de la maladie, confirme la plus grande étude au monde sur des patients hospitalisés. Les chercheurs apportent aussi de nouveaux renseignements en ce qui concerne les symptômes du syndrome inflammatoire multi-systémique lié au SARS-CoV-2. Parce qu'ils sont moins souvent et moins sévèrement touchés que les adultes, l'acquisition des connaissances relatives à la Covid-19 chez les enfants reste difficile. Mais comme l'explique une synthèse d'études publiée par l'agence Santé Publique France, plusieurs conclusions ont pu être établies au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie. Ainsi, une faible proportion de l'ensemble des cas de COVID-19 signalés au sein de l'Union européenne et au Royaume-Uni concerne des enfants, et en cas de diagnostic positif, ces derniers sont beaucoup moins susceptibles d'être hospitalisés ou d'avoir une issue fatale que les adultes car l'infection est généralement plus légère ou asymptomatique. La dernière étude en date publiée dans la revue BMJ par des chercheurs de l'université d'Edimbourg s'est intéressée aux caractéristiques cliniques des enfants et des jeunes admis à l'hôpital pour COVID-19 au Royaume-Uni confirme que ces derniers présentent généralement une infection moins grave que pour les adultes. Plus précisément, les chercheurs ont analysé les données de 651 enfants et jeunes de moins de 19 ans atteints par la COVID-19 admis dans 138 hôpitaux en Angleterre, au Pays de Galles et en Écosse



entre le 17 janvier et le 3 juillet. L'âge moyen était de 4,6 ans et la plupart (58%) ne présentait pas de comorbidités comme une affection neurologique ou de l'asthme.

C'est confirmé : une gravité moins élevée

Les résultats ont montré que le nombre d'enfants et de jeunes décédés de la COVID-19 était relativement faible, six au total. Trois enfants décédés étaient des nourrissons nés avec d'autres problèmes de santé graves et les trois autres enfants étaient âgés de 15 à 18 ans et présentaient également de graves problèmes de santé. Environ 18% des enfants et des jeunes hospitalisés participant à l'étude ont été admis aux soins intensifs. Les chercheurs ont constaté que les enfants les plus à risque d'avoir besoin de soins intensifs étaient ceux

de moins d'un mois et ceux âgés de 10 à 14 ans et à l'instar des adultes, l'obésité et l'appartenance ethnique noire se sont révélés être des facteurs de risque. « Il n'y a eu aucun décès chez les enfants d'âge scolaire par ailleurs en bonne santé. », explique le principal auteur de l'étude, le Pr Calum Semple de l'Université de Liverpool à la chaîne BBC. Parmi les enfants étudiés, 52 ont reçu un diagnostic de syndrome inflammatoire multisystémique (MIS-C), que la communauté scientifique suspecte d'être en lien avec la COVID-19 et dont les symptômes font penser à ceux de la maladie de Kawasaki, avec une note inflammatoire plus marquée. Cette maladie est caractérisée par une inflammation de la paroi des vaisseaux sanguins, particulièrement ceux du cœur (artères coronaires). Elle touche principalement les jeunes enfants avant l'âge de 5 ans.

Pour perdre du poids Faites du sport avant midi

Les personnes qui font de l'exercice le matin semblent perdre plus de poids que celles qui pratiquent les mêmes activités plus tard dans la journée. Des chercheurs américains ont essayé d'en comprendre la raison, mais rappellent que l'activité physique est bénéfique à n'importe quel moment de la journée. La relation entre l'exercice et le poids corporel est souvent compliquée. Certaines personnes perdent beaucoup de poids en pratiquant du sport, tandis que d'autres perdent peu de kilos, et vont parfois jusqu'à en gagner. Cette variabilité a intéressé l'équipe de la scientifique Erik Willis, de l'université de Caroline du Nord, aux États-Unis. Depuis environ dix ans, les chercheurs supervisent un examen approfondi sur la façon dont l'exercice régulier influence le poids corporel. Leurs dernières découvertes ont été publiées par la revue The International Journal of Obesity. Au cours de cette étude,

une centaine de jeunes hommes et de jeunes femmes en surpoids, auparavant inactifs, se sont entraînés cinq fois par semaine dans un laboratoire. Ils ont pratiqué du jogging ou transpiré jusqu'à brûler 600 calories par séance.

Bouger avant midi

Au bout de dix mois, ils avaient tous perdu du poids. Mais l'ampleur des pertes a beaucoup fluctué d'une personne à l'autre, alors que la quantité d'exercice était la même. Lorsque les chercheurs ont tenté d'identifier ce qui distinguait les deux groupes, ils ont constaté très peu de différences. Ils ont alors commencé à réfléchir aux autres facteurs possibles, peut-être inattendus, qui peuvent contribuer à la variabilité de la perte de poids. Or, la science s'intéresse de plus en plus au rythme circadien qui, par exemple, joue sur

le contrôle du poids en fonction du moment des repas. Les chercheurs ont donc passé en revue leurs données en se focalisant sur l'horaire d'entraînement des participants à l'étude. Surprise : les personnes qui avaient l'habitude de s'entraîner avant midi avaient perdu plus de poids, en moyenne, que celles privilégiant l'exercice après 15 heures. Le groupe de l'exercice matinal avait aussi tendance à être légèrement plus actif tout au long de la journée, et à manger un peu moins. Ces différences étaient à peine perceptibles, mais il se peut qu'elles aient cumulativement contribué aux variations frappantes dans le nombre de kilos perdus. L'auteur principal de l'étude, Erik Willis, tient à préciser : "Je ne voudrais pas qu'on pense que cela ne vaut pas la peine de faire de l'exercice si on ne peut pas le faire dès le matin. N'importe quel exercice, à n'importe quel moment de la journée, sera toujours mieux que rien."

La caféine boosterait notre capacité à résoudre des problèmes, mais pas notre créativité

Haussée de la vigilance, de la concentration, de la créativité... On donne bien des vertus à la caféine. Dans une nouvelle étude, des chercheurs américains démêlent le vrai du faux. Quoi de mieux qu'un bon café pour se réveiller/être créatif/être performant ? "Dans les cultures occidentales, la caféine est associée de manière stéréotypée aux occupations créatives et aux modes de vie, - des écrivains avec leur café aux programmeurs et à leurs boissons énergisantes - et il y a plus qu'un fond de vérité dans ces stéréotypes", a écrit Darya Zabelina, professeure de psychologie et première auteure d'une étude récemment publiée dans la revue Consciousness and Cognition, portant sur les effets de la caféine. Bien que les avantages cognitifs de la caféine (vigilance et concentration accrues,

performances motrices améliorées) soient bien établis, l'effet de ce stimulant sur la créativité est méconnu ou fantasmé, a ajouté la chercheuse. Dans cette nouvelle étude, la chercheuse et son équipe ont engagé 80 volontaires, lesquels ont été répartis au hasard en deux groupes. Dans le premier, les participants ont reçu une pilule contenant 200 mg de caféine, l'équivalent d'une tasse de café corsé, tandis que les participants du second groupe, ou groupe témoin, ont reçu un placebo. Évidemment, ni les volontaires ni les chercheurs ne savaient qui avait été affectés dans quel groupe. Des tests permettant de mesurer la pensée convergente et la pensée divergente des participants ont été menés, ainsi que des tests évaluant la mémoire de travail et l'humeur.

Verdict : contrairement à ce qu'on pense communément, la caféine n'a pas permis ici de stimuler la pensée "divergente", autrement dit la créativité des participants. En revanche, la pensée "convergente" des volontaires, autrement dit la capacité de résolution des problèmes, a été améliorée, ainsi que la mémoire de travail, mémoire à court terme qui permet de stocker et de manipuler temporairement des informations pour mener à bien une tâche particulière, tel qu'un raisonnement. Les sujets du groupe ayant reçu de la caféine ont également déclaré se sentir moins tristes que les autres. "Les 200 mg de caféine ont amélioré la capacité de résolution de problèmes de manière significative, mais n'ont eu aucun effet sur la pensée créative", a résumé le Pr Zabelina. "

Etude

Trop de sel dans l'organisme affaiblit le système immunitaire

Une étude montre qu'une alimentation riche en sel empêche le corps de se défendre correctement contre une infection bactérienne. Cette mauvaise habitude était déjà liée à une augmentation de l'hypertension artérielle. Le sel est important pour l'organisme car il aide à bien répartir l'eau dans le corps, à réguler la pression et le volume sanguin et aide également au bon fonctionnement des muscles, au cheminement de l'influx nerveux et au bon fonctionnement du cœur. Mais une consommation trop importante a des effets négatifs sur la santé, dont le plus connu est l'hypertension artérielle, elle-même à l'origine de maladies cardiovasculaires et c'est pourquoi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de consommer moins de 5 grammes de sel par jour. Des chercheurs de l'université de Bonn viennent de démontrer qu'un régime riche en sel est aussi néfaste pour le système immunitaire. Leur étude, publiée dans la revue Science Translational Medicine, affirme que les souris nourries avec un régime riche en sel souffraient d'infections bactériennes beaucoup plus graves et que les volontaires humains ayant consommé six grammes supplémentaires de sel par jour ont également montré des déficits immunitaires prononcés. Or, cette quantité correspond ni plus ni moins à la teneur en sel de deux repas de restauration rapide. Les chercheurs insistent donc sur l'importance de suivre les recommandations de l'OMS, alors que la plupart des consommateurs dépassent largement cette limite des 5 grammes au quotidien : 9 à 12 grammes par jour en moyenne selon l'organisme sanitaire.

La réaction des reins face à une trop grande quantité de sel

« Nous avons pu prouver pour la première fois qu'une consommation excessive de sel affaiblit également de manière significative le système immunitaire », explique le professeur Christian Kurts de l'université de Bonn. Cette découverte est inattendue, car les conclusions de certaines études scientifiques pointent dans la direction opposée. Par exemple, les infections par certains parasites cutanés chez les animaux de laboratoire guérissent beaucoup plus rapidement si ceux-ci consomment une alimentation riche en sel : les macrophages, cellules immunitaires qui attaquent, mangent et digèrent les parasites, sont particulièrement actives en présence de sel (ou chlorure de sodium). « Nos résultats montrent que cette généralisation n'est pas exacte », attestent les chercheurs. « La seule exception majeure est la peau : elle fonctionne comme un réservoir de sel pour le corps. C'est pourquoi l'apport supplémentaire de chlorure de sodium fonctionne bien pour certaines maladies de la peau. »

Ce que vous pouvez toujours améliorer



Quand votre timing vous le permet, vous pouvez vous pencher sur certains items dans votre entreprise qui sont toujours à améliorer. Ces derniers sont souvent considérés comme secondaires notamment quand la demande du client semble satisfaite. Ils peuvent vous servir non seulement à anticiper l'imprévu, améliorer encore et toujours plus la satisfaction client ou encore vous servir pour l'avenir.

Mettre en place des procédures pour chaque poste

Demander à vos salariés de décrire avec précision permet d'analyser certes la situation présente mais aussi d'anticiper. Le principe est simple, ils inscrivent ce qu'ils font (les différentes tâches) et détaillent leur manière de réaliser leur mission (journalière, semaine, mensuelle, annuelle) car certaines tâches, vous le savez bien, sont répétitives et d'autres sont reliées à divers événements de l'année). Il faut tout de même bien en présenter l'intérêt à vos salariés qui peuvent avoir peur que vous n'ayez une idée derrière la tête qui ne soit pas en leur faveur. Une des utilités de ces fiches ou consignes restent de justement pouvoir les remplacer en cas, par exemple, d'absence que ce soit pour des congés ou des raisons personnelles et non de les évincer.

Améliorer la livraison

Que l'on parle de suivi de la livraison ou encore de délai de livraison, plusieurs challenges en découlent. Déjà, que le produit soit bien conforme aux attentes à son arrivée, ce qui peut impliquer des vérifications dans les process de commandes ou une automatisation. Ensuite, que l'emballage soit bien conditionné. Les plaintes demeurent nombreuses quant à l'état d'arrivée des différents colis car il faut bien l'avouer certains transporteurs n'y vont pas de main morte. Vous pouvez aussi vérifier que le délai de livraison se rapproche de 0 ou qu'il soit le moins coûteux possible pour vos clients. La possibilité de choisir entre différents modes peut ainsi être mis en place ou encore la livraison express de vos colis. Enfin vous pouvez également améliorer le suivi de la commande.

La qualité de votre produit ou service

Il ne faut certes pas oublier votre marge mais vous pouvez toujours d'une certaine manière améliorer votre qualité de service ou produit. Il peut s'agir de détails et il est souvent judicieux de prendre en compte

l'avis client afin de savoir en quoi vous pourriez proposer une meilleure personnalisation de l'offre, une qualité supérieure ou tout simplement un choix plus large. Attention tout de même car largeur de gamme signifie parfois qualité moindre donc il ne faut pas forcément répondre à toutes les demandes surtout si vous êtes dans des produits/services coûteux. Vous devez prendre toujours en compte votre rapport qualité/prix afin qu'il soit supérieur à celui de votre concurrence sans toutefois oublier que votre entreprise doit faire des bénéfices si vous ne voulez pas mettre tout le monde au chômage dans quelques temps.

Travailler sur vos valeurs / sens

Si cette réflexion peut déjà avoir été menée et vos valeurs bien mises en relief, vous pouvez toujours travailler davantage sur votre capacité à bien les transmettre et à bien faire en sorte de donner du sens au travail de chacun. Souvent, la tendance est à l'érosion avec le temps et il faut sans cesse rappeler vos valeurs afin de garder la motivation au top. Vous pouvez améliorer les indicateurs afin qu'il soit toujours plus précis et impactant pour vos équipes. Certaines entreprises n'hésitent pas à faire des suivis en temps réel même s'il ne faut pas oublier que les tableaux ne suffisent pas, vos managers doivent également agir. Plus vos process de communication interne et supports seront nombreux et pertinents, plus vous aurez de chance de les diffuser à bon escient et de faire en sorte que vos valeurs imprègnent chaque collaborateur.

Améliorer votre suivi client

Quel que soit votre niveau de connaissance client, il peut toujours être amélioré. Si vous ne l'avez pas fait, il doit commencer dès la prospection et doit d'attendre jusqu'au client. Aujourd'hui, les datas sont clairement insuffisamment utilisées par les entreprises ou en tout cas à mauvais escient. Une majorité des français interrogés sur le sujet estime toujours que leurs informations sont insuffisamment ou mal utilisées par les entreprises. La mise à jour de vos fichiers et la capacité à transmettre une information en interne demeurent des points d'amélioration non négligeables. La difficulté réside autant dans la détermination de la pertinence de l'information récoltée, que dans sa méthode de collecte ou sa transmission entre les services. Les fichiers sont rarement à jour, la communication souvent mauvaise entre les services et l'information récoltée souvent peu qualitatives...La rétention d'information, un effet délétère.

HÉLIOPOLIS DE DJAÂFAR GACEM EN COMPÉTITION POUR L'OSCAR 2021 DU MEILLEUR FILM INTERNATIONAL

Le film "Héliopolis" du réalisateur Djaâfar Gacem a été retenu pour représenter l'Algérie à l'Oscar du meilleur long métrage international (film non-anglophone) qu'organise l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS), a indiqué le Comité de sélection algérien, présidé par le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina.

Inspiré de faits réels dans l'Algérie des années quarante (1940), le film traite des deux visions, assimilationniste véhiculée par le fils d'un Gaid, et indépendantiste à travers les idées d'un jeune étudiant, fils d'un propriétaire terrien dans la bourgade d'"Héliopolis" à Guelma (Est d'Algérie).

Le film qui détaille les raisons qui ont mené aux manifestations du peuple algérien le 8 mai 1945 au lendemain de la fin de la deuxième Guerre mondiale, se veut une condamnation expresse des massacres auxquels s'est livrée la France coloniale en Algérie. Selon le réalisateur, le film "est prêt depuis fin février passé", mais sa projection avait été reportée à plusieurs reprises par la partie en charge de sa production, le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), relevant du ministère de la Culture et des Arts. A l'affiche de ce premier long métrage du réalisateur Djaâfar Gacem des acteurs algériens, tel Aziz Boukrouni, Mehdi Ramdani et Fodhil Assoul en plus d'acteurs français.

Egalement scénariste, Djaâfar Gacem s'est rendu célèbre à travers la réalisation de plusieurs sitcoms et séries à succès, à l'instar de Nass Mlah City (2001), Djemai Family (2008) et Soltane Achour Acher (2015).

Pour qu'un film figure sur sa première liste du meilleur long métrage international, l'AMPAS exige, entre autre, une projection commerciale, durant au moins une semaine, dans le pays d'origine. La remise des Oscars de la 93^e édition (2021) aura lieu le 25 avril prochain au lieu de 28 février (rendez-vous habituel), et ce en raison de la pandémie de Coronavirus.

La 92^e Cérémonie a vu la consécration du film sud-coréen "Parasite", qui a raflé le prix du meilleur film long métrage international. L'Algérie avait décroché ce prestigieux prix en 1969 pour le film franco-algérien "Z" du réalisateur franco-grec Costa-Gavras.

Les musées de la Casbah s'apprêtent à accueillir les visiteurs

Fermés depuis plusieurs mois par mesure de prévention contre la propagation du coronavirus, les musées de la Casbah d'Alger, monuments historiques de la vieille médina et haltes incontournables des visiteurs, accueillent de nouveau le public depuis le début du mois de septembre suite à la réouverture des musées et bibliothèques.

Malgré une affluence moins importante, les responsables des palais Dar Khedaoudj El Amia et Dar Mustapha-Pacha s'affairent à mettre les dernières retouches pour garantir un accueil des visiteurs dans le "respect" d'un protocole sanitaire et des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19.

Au musée national public des Arts et traditions populaires, l'établissement n'est pas complètement prêt à renouer avec l'affluence des visiteurs pour cause de travaux d'entretien en cours d'exécution qui ont retardé le montage des expositions permanentes, a-t-on constaté.

Bien que l'affluence ne soit pas celle des "grands jours", Farida Bakouri, directrice du musée, s'est montrée "optimiste" quant à la reprise des activités de son établissement. "Nous avons mis en place un dispositif préventif et appliqué des tarifs réduits pour les visiteurs, a-t-elle assurée, notant à ce titre, que les "contraintes liées au transport ont impacté négativement l'affluence et l'avancement des travaux d'entretien" prévus dans les six salles d'exposition.

La tenue des expositions permanentes, le montage du mobilier ancien (salons, chaises, chambres à coucher...) et la mise en place des pièces de gros volume comme les jarres et les coffres dépend de la "finalisation des travaux" de peinture des vitrines des salles d'exposition et le nettoyage des éléments architectoniques.



Farida Bakouri a également indiqué qu'un protocole sanitaire spécial a été élaboré pour ce musée, afin de s'adapter à l'exiguïté des espaces. Le musée "ne prendra pas plus de 25 personnes réparties en deux circuits et pour une durée de visite de 45 minutes".

D'une surface totale de 590 m², Dar Khedaoudj El Amia, a été construite vers 1570, dans le quartier de Souk El Djemâa dans la basse Casbah, par Raïs Yahia avant d'être acquise par Khaznadji Hassan Pacha, trésorier du dey Mohamed Ben Othmane. Elle abrite depuis 1987 le Musée des arts et traditions populaires qui draine en moyenne quelque 30.000 visiteurs par an.

Dans une autre venelle de ce même quartier, Dar Mustapha Pacha, célèbre pour les innom-

brables carreaux de faïence qui tapissent ses murs, abrite le Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, qui a, lui aussi, rouvert ses portes en s'astreignant un protocole sanitaire pour l'accueil du public.

"Nous avons utilisé 50% des capacités d'accueil du musée dont l'accès est conditionné par le port de masques et limité à seulement 20 personnes par groupe", a affirmé le directeur du musée, Sami Dandan.

Durant le confinement, toutes les œuvres ont été décrochées par mesure de sécurité, ce qui nous a permis de procéder à un inventaire et nettoyage des œuvres et entreprendre des travaux de peinture et d'entretien de cette bâtisse,

Inauguration de la librairie : «Najib Megastore» à Alger Renforcement de l'activité littéraire

Une nouvelle librairie baptisée «Najib Megastore» a vu le jour samedi, dans la commune d'Hussein-Dey à Alger, plus précisément à la cité Amirouche, devant la station de métro. Objectif : offrir un espace supplémentaire spécialement dédié à la littérature, notamment à d'autres activités culturelles de proximité.

C'est la plus grande librairie en Algérie. D'une superficie de 1.300 m², cette librairie

compte 3 niveaux, avec un décor attrayant, qui fait plaisir aux mordus de la littérature, avec pas moins 1.400 ouvrages exposés et plus de 45.000 autres en stock, traitant de différentes spécialités, entre ouvrages scientifiques, littéraires et livres parascolaires, notamment les dictionnaires, les Atlas et les encyclopédies.

A l'intérieur, chaque chose est à sa place. Pour preuve : les ouvrages sont rangés dans

des bibliothèques en bois, sur des étagères de rangement colorées, dans des colonnes ou encore au niveau des murets des larges escaliers. On retrouve en effet, entre autres, des livres dédiés à la théologie, la littérature, l'histoire, la psychologie, la philosophie, le droit, l'économie, les sciences exactes, les encyclopédies, les Atlas géants, les livres pour enfants, les livres pour jeunes, les livres universitaires, les livres parascolaires.

Révision de la loi sur le cinéma et l'audiovisuel Première rencontre de coordination

Une rencontre de coordination et de consultation pour «la révision de la loi sur le cinéma et l'audiovisuel» a été organisée lundi à Alger par le secrétaire d'Etat, auprès du ministre de la Culture et des Arts, chargé de l'industrie cinématographique et de la production culturelle, Youcef Sehairi, indique un communiqué de ce département. Cette rencontre a réuni des acteurs du sep-

tième art, des représentants du ministère de la Culture et des Arts et des institutions actives dans le domaine en plus de représentants du ministère de la Communication et de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav). Le secrétaire d'Etat a insisté sur la nécessité «d'impliquer les experts et les acteurs du secteur avant de réviser cette loi» et aboutir à une mouture «régissant» toutes les étapes de

l'activité cinématographique pour «répondre aux attentes de cette période qui exige l'édification d'une industrie cinématographique à même de remplir son rôle social tout en participant à l'économie nationale».

Cette rencontre a été une occasion pour «cibler les lacunes de la loi actuelle dont certains articles prêtent à confusion alors que d'autres sont jugés dépassés», selon le communiqué.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02133778

0213737128

FAX 021395559

DIRECTION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Le président de la FAT, Mohamed Bessaad rétabli dans ses droits par la MJS

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé de lever la "suspension provisoire" dont a fait l'objet depuis quelques mois, le président de la Fédération algérienne de Tennis (FAT), Mohamed Bessaad, a appris l'APS, vendredi, auprès d'une source proche du MJS.

"M. Bessaad reprend son poste à la tête de l'instance fédérale, après avoir été victime d'une décision arbitraire pour des motifs non réglementaires" a précisé la même source à l'APS. M. Bessaad, avait été, rappelle t-on, suspendu à titre provisoire en décembre 2019 par l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui, pour "mauvaise gestion", une suspension qui a valu à la FAT, de connaître grave crise, au cours de laquelle trois membres du Bureau fédéral, ont été nommés "à titre intérimaire" à la tête de l'instance fédérale, en l'occurrence respectivement, Boualem Hadj-Ali, Mohamed Dahmani et Mohamed Lazar.

Judo: sept cas positifs au COVID-19 parmi la sélection nationale

Le stage bloqué de la sélection nationale (seniors/messieurs) de judo, qui devait démarrer ce samedi dans la Wilaya de Bouira a été finalement annulé, après la détection de sept cas positifs au coronavirus parmi ses rangs, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

Comme exigé par le protocole sanitaire à la veille de chaque regroupement, les athlètes de la sélection nationale avaient effectué des tests de dépistage, et ces derniers ont finalement révélé "la présence de six cas positifs parmi les 17 judokas convoqués, et un cinquième cas parmi les membres de leur encadrement technique" a détaillé la FAJ dans un bref communiqué, sans dévoiler l'identité des personnes concernées. Ce stage bloqué, destiné à préparer les importantes échéances à venir devait se dérouler du 17 au 30 octobre courant, au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira). A la fin de la période d'incubation, soit le 21 octobre courant, "les athlètes et les membres du staff technique dont les tests ont été négatifs, subiront un nouveau contrôle, pour s'assurer qu'ils n'ont pas été contaminés depuis" a encore annoncé la FAJ.

Chez les judokas de la sélection nationale (seniors/dames), les choses se sont beaucoup mieux passées, puisque l'ensemble des tests PCR ont été négatifs. Ce qui a permis au coach Meziane Dahmani et ses dix-sept protégées d'entamer leur stage mardi dernier, sans aucune contrainte. Ce stage des seniors (dames), d'une durée de 15 jours, se déroule du 14 au 28 octobre, au Centre de regroupement des élites nationales à Soudania (Alger).

Djamel Belmadi : «On commence à atteindre un niveau supérieur»



La sélection nationale porte sa série d'invincibilité à 20 rencontres. Les protégés du coach Belmadi n'en sont plus qu'à une unité du record de la Mannschaft. Au Pays-Bas, les Verts ont tenu tête aux Mexique, onzième au dernier classement FIFA.

Le champion d'Afrique et le vainqueur de la dernière édition de la Gold Cup (CONCACAF) se sont séparés sur un score de parité de deux partout, à l'issue d'une confrontation assez équilibrée dans l'ensemble. Imposant un pressing constant sur leurs adversaires, les coéquipiers de Bounedjah ont d'emblée pris le cours du jeu à leur compte. Néanmoins, ils n'ont pas vraiment pu mettre en danger la défense mexicaine. Faute de fluidité dans la circulation de la balle, le côté gauche a moins bien fonc-

tionné que lors du précédent match. Brahimi avait tendance à garder un peu trop le cuir et à temporiser. Le flanc droit, non plus, n'a pas été au point. Helaimia n'était pas très à l'aise dans les phases offensives. Ainsi, contre le cours du jeu, les poulains du technicien Argentin Tata Martino ont ouvert le score à la 43' minutes. Profitant d'une erreur défensive, Corona ne trouve aucun mal à tromper la vigilance de M'bolhi d'une jolie pichenette.

Juste avant la pause, les Algériens montrent leur force de caractère pour revenir à la marque. Benacer est à la conclusion d'une belle action collective. En seconde période, les joueurs de Belmadi affichent clairement leurs intentions. Mahrez alerte une première fois le portier, avant que Brahimi ne voie sa balle repoussée par le poteau droit de Cota. Cependant, l'expulsion de Guedioura (55')

a faussé la partie. En infériorité numérique, les Verts ont été contraints d'abandonner l'initiative du jeu au profit de leurs adversaires pour opérer principalement par des contres rapides. Ainsi, Mahrez (67') parvient à donner l'avantage à l'Algérie. Après cette réalisation, El Tricolor met toutes ses forces dans la bataille face à une sélection algérienne très combative. 86', le remplaçant Lainez profite d'un mauvais placement de la défense et d'un manque de concentration pour permettre à son équipe d'arracher désespérément le nul.

Le stage se termine ainsi avec deux rencontres de qualité qui permettront sans doute à Belmadi de bien préparer sa double confrontation avec le Zimbabwe en novembre prochain, pour le compte des éliminatoires de la CAN 2022.

J.KAEMEL

Hand/Mondial-2021: les horaires des rencontres de l'Algérie fixés

La Fédération internationale de handball (IHF) a fixé les horaires des rencontres du Mondial-2021 prévu du 13 au 31 janvier en Egypte, où l'Algérie évoluera dans le groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande.

La sélection algérienne débute contre le Maroc le 14 janvier à 18h00 (algériennes). Elle affrontera ensuite son homologue islandaise lors de la deuxième journée, le 16 janvier à 20h30, avant de conclure le tour préliminaire face au Portugal, le 18 janvier à 18h00.

A l'occasion de cette 27e édition, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se

jouera en quatre groupes de six. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

Les équipes qui n'atteindront pas le tour principal disputeront la Coupe du Président qui débute le 20 janvier.

Pour rappel, c'est la deuxième fois que l'Egypte organise ce rendez-vous, après l'édition 1999. Les organisateurs ont retenu quatre sites pour abriter la compétition : Alexandrie, Le Caire, Gizeh et la Nouvelle capitale. Les matchs pour les médailles de bronze et d'or se joueront le 31 janvier au Cairo Stadium Sports Hall.

Calendrier des matchs du groupe F (Future Capitale Handball Hall/7500 spectateurs):

14 janvier

Algérie - Maroc à 19h00 (locales), 18h00 (algériennes)
Portugal - Islande à 21h30 (locales), 20h30 (algériennes)

16 janvier

Maroc - Portugal à 19h00 (locales), 18h00 (algériennes)
Algérie - Islande à 21h30 (locales), 20h30 (algériennes)

18 janvier

Portugal - Algérie à 19h00 (locales), 18h00 (algériennes)
Islande - Maroc à 21h30 (locales), 20h30 (algériennes)

Vers un échange de joueurs entre la JSK et Al Hilal (Soudan) : Juma contre Bakhit

À la recherche d'un avant-centre de métier, depuis le début du mercato estival, les dirigeants de la JS Kabylie semblent avoir trouvé leur bonheur au Soudan. Ils seraient sur les traces d'un international espoir évoluant au sein de la forêt d'Al Hilal Oum Durman

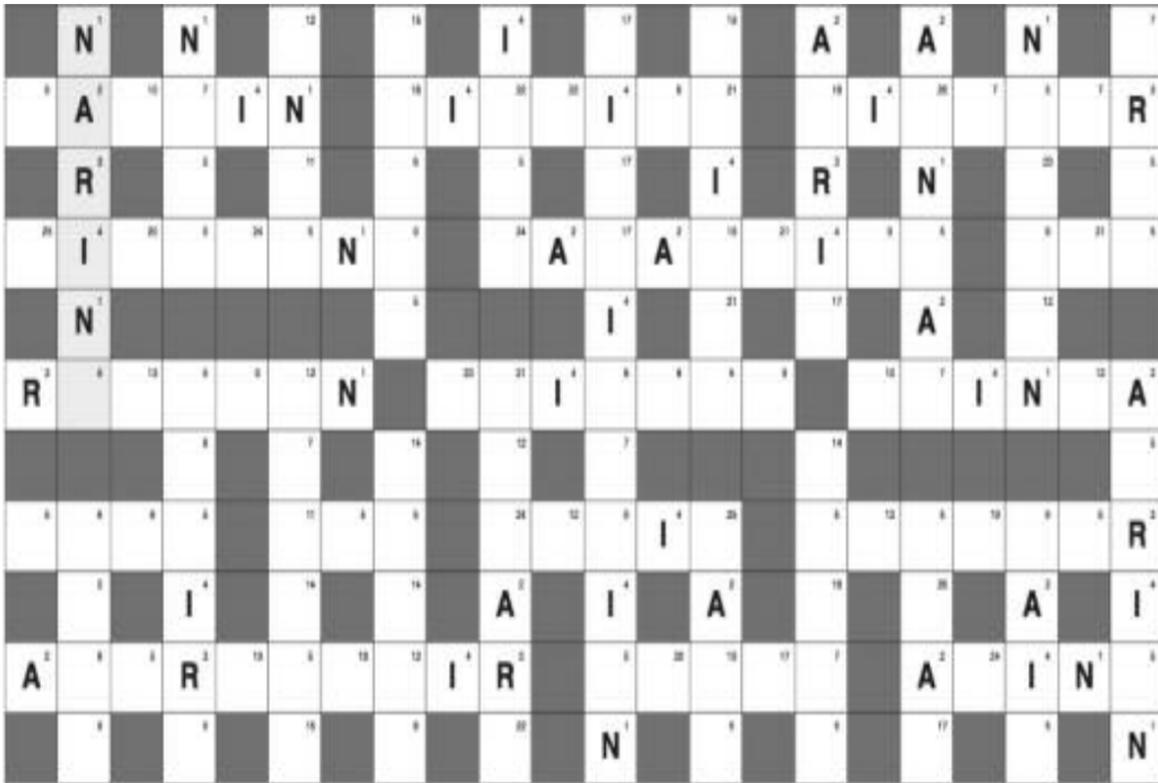
À la recherche d'un avant-centre de métier, depuis le début du mercato estival, les dirigeants de la JS Kabylie semblent avoir trouvé leur bonheur au Soudan. Ils seraient sur les traces d'un international espoir évoluant

au sein de la forêt d'Al Hilal Oum Durman. Il s'agit de Hamid Waleed Bakhit. Celui-ci serait décrit comme un véritable Keeler. L'attaquant en question a été élu deuxième meilleur buteur de la coupe de la CAF 2019, avec 7 réalisations. Pour rappel son équipe a été éliminée en quart de finale par le représentant tunisien l'Étoile du Sahel, lors de cette édition. En championnat, avant l'arrêt de la compétition le 1er mai dernier, le jeune joueur de 21 ans comptait 10 buts à son actif en 17 matchs disputés. Le

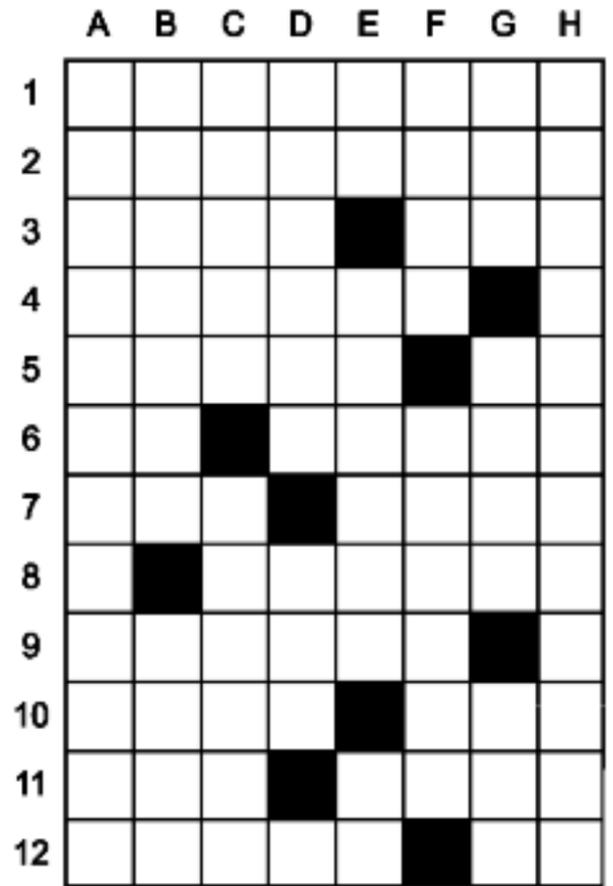
joueur a été proposé à la JSK par le manager algérien qui a été derrière le transfert de Abdulrahman d'Al Merreikh Oum Durman au CA Bordj Bou Arreridj l'année dernière. Le jeune attaquant est intéressé et son club aussi. Toutefois, Al Hilal, qui a connaît des difficultés tant au niveau financier que technique après avoir remporté le championnat la saison dernière, souhaite un transfert pour renflouer ses caisses. La JSK proposerait un échange Juma contre Bakhit..

J.KAEMEL

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Super malin ! 2. Grand port en mer du Nord. 3. Laitue de mer. Elle est en bonne voie. 4. Chute à la Bourse. 5. Roi de Germanie. Cela vaut de l'argent. 6. Héros de B. Brecht. Couvre de marrons. 7. Elle est maintenant unie à sa voisine. Tous sens interdits. 8. Responsable musulman. 9. Aplati comme une crêpe. 10. Le A de Rimbaud. Chiffres antiques. 11. N'accepte pas. Un repas mémorable. 12. Effet du rasoir. L'un chasse l'autre.

VERTICALEMENT :

A. Une Parisienne un peu excentrique. B. Du genre à s'oublier. Outil pour fendre le bois. C. N'est donc plus abattu. Tel un trafic de haut vol. D. Finance un coût d'État. C'est du gâteau à Quimper. E. En bref, c'est pareil. Regardes de haut. Prend un joint de temps en temps. F. Rivière. Moutarde des champs. G. Se dit avec embarras. Lac de Syrie. Les films y retrouvent leur première jeunesse. H. Spécialiste de la production du punch.

Mots mélangés

- BRADYPE CHANVRE
- CHEMINOT CHIGNOLE
- CHRONO COLERE
- CONFRERE
- CRUAUTE DICO DOGE
- FREEZER GLACON
- GOURBI GROTESQUE
- GUERITE HAIRE
- HOLDING LANIERE
- MULOT OBSCURITE
- OLIVETTE PAMPA
- PINASSE POELE POIL
- POPULEUX REFUS
- SLALOM SNOB
- TACOT UPERISER
- VELLEITE
- VERMEIL

E G D T L B X T E C T A C O T O
 L N O O A O O U H R N V N E B I
 O I G L N N Q A E R E O C S E B
 N D E U I S N S E L R R C S R R
 G L L M E V I Z L H U U F A E U
 I O E T R R E E C A R P D N L O
 H H O E E E I T U I L Y O I O G
 C R P P R T V T T R P O O P C C
 G S U F E R E E E E A P M A P O

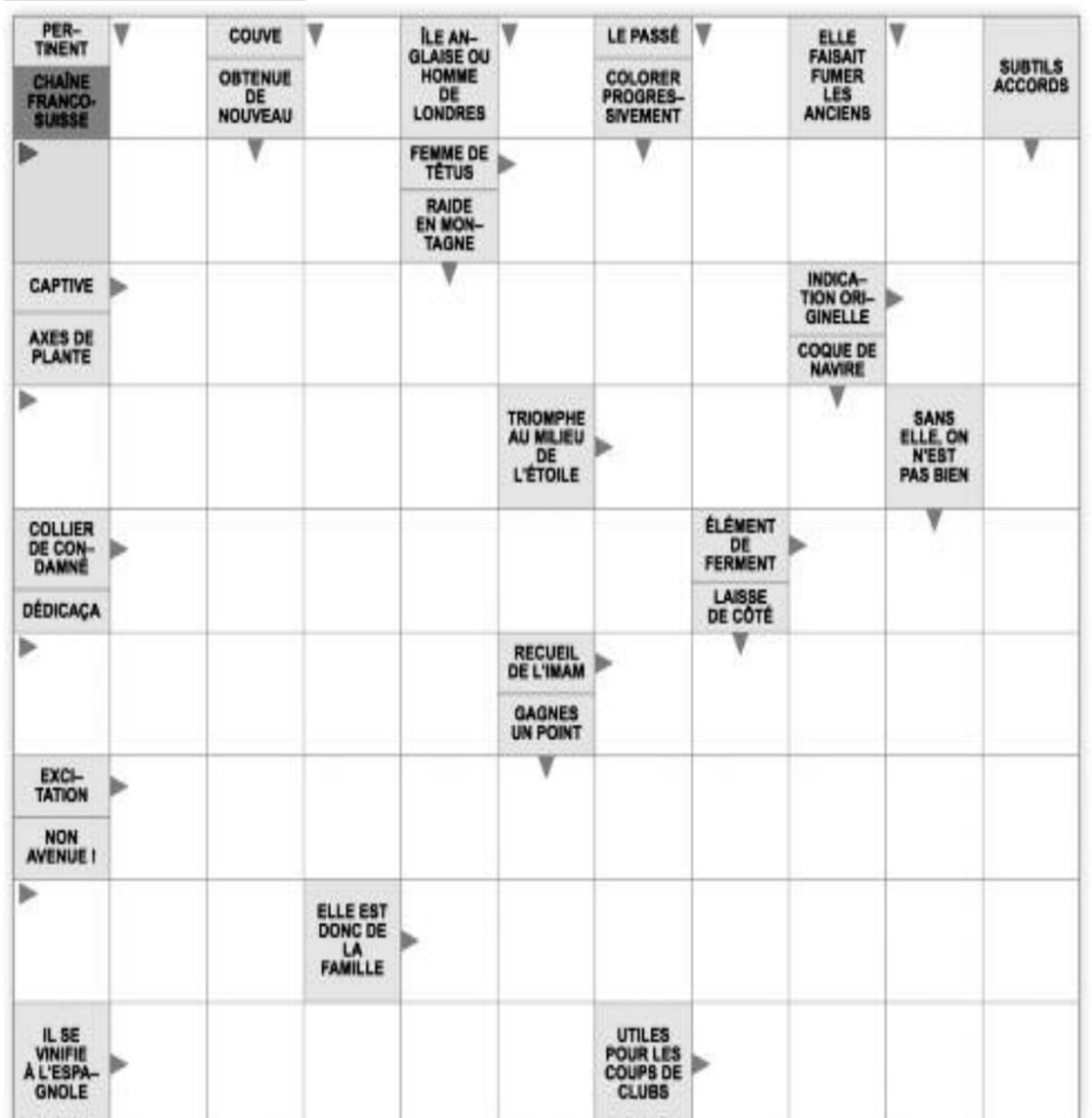
Sudoku



8	3	2	4	1	9	7	1	5	6	7	8
4	7	5	9	8	2	6	3	1	9	2	8
9	6	1	9	5	3	7	2	4	8	2	7
1	2	1	3	8	4	5	9	6	7	9	7
6	5	6	1	7	4	9	8	3	2	7	8
7	6	9	7	3	8	2	6	4	5	1	9
2	8	2	1	7	8	1	3	6	4	9	5
5	4	5	6	1	7	8	2	3	8	7	9
3	6	3	9	1	4	5	2	8	7	1	6

Solution sudoku

Mots fléchés



de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Sonatrach prête à faciliter l'accès aux entreprises dans les contrats EPC

Le PDG de Sonatrach, Toufik Hekkar, a souligné lundi à Alger que la stratégie tracée par la compagnie en matière d'intégration nationale vise à permettre l'accès aux entreprises algériennes à des contrats de projets d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) à travers l'élaboration d'un cahier de charges spécifiques. Dans une allocution d'ouverture des travaux d'une journée d'études consacrée à la stratégie de développement du contenu local dans les projets de Sonatrach, M. Hekkar a indiqué que parmi les options envisagées par le groupe est celle "d'élaborer un cahier de charges spécifiques pour des appels d'offres de biens et services locaux

et/ou en démultipliant le nombre de contrats EPC (Engineering Procurement Construction) notamment au moyen de l'allotissement, lorsque cela est possible, afin de permettre l'accès des entreprises algériennes à ces projets". S'adressant à des directeurs généraux de filiales, à des dirigeants d'entreprises partenaires et à des représentants des travailleurs du secteur des industries pétrolières et gazières, le P-dg de Sonatrach a affirmé que la stratégie orientée vers l'émergence des potentialités nationales est de nature à stimuler le tissu industriel des PME et PMI algériennes, à développer des compétences, à transférer le savoir-faire et à développer une "supply chain" locale capable à terme de s'exporter

et d'accompagner les projets du groupe à l'international. Cette stratégie profitera aussi à toutes les parties prenantes, l'Etat en premier lieu par l'accroissement de la valeur ajoutée locale et des richesses nationales, a-t-il également précisé. Affirmant que la direction générale de Sonatrach avait créé une entité dotée de tous les moyens nécessaires et dédiée pour mener à bien cette politique, M. Hekkar a mis l'accent sur l'objectif de Sonatrach de disposer de partenaires industriels locaux performants et respectant les principes du code de conduite de la compagnie nationale des hydrocarbures.

Mosquées de plus de 1000 places :

Covid-19: les mesures sanitaires d'urgences prises par l'Algérie se sont avérées efficaces

L'Ambassadeur et coordinateur résident du système des Nations unies en Algérie et représentant de la FAO, Eric Overvest, a vivement félicité l'Algérie pour avoir mis en place une stratégie de coopération multi-institutionnelle et une planification sanitaire d'urgence qui se sont avérées "efficaces" contre la Covid-19. "Je tiens vivement à féliciter l'Algérie pour avoir pris des mesures vigoureuses et efficaces pour faire face à

la pandémie", a relevé, M. Overvest, samedi à Alger lors de la cérémonie de célébration de la journée mondiale de l'Alimentation 2020, organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Il a également félicité, dans le même sillage, l'Algérie pour avoir mis en place, parallèlement à la riposte sanitaire, un vaste programme de soutien au secteur de l'agriculture et d'autres dispositions bénéfiques afin de renforcer l'offre et satisfaire

la demande liées aux denrées alimentaires en temps de cette crise sanitaire. M. Overvest qui représentait la FAO en Algérie (en l'absence de son représentant par intérim), a indiqué que par ses mesures d'accompagnement aux agriculteurs, l'Algérie a permis aux producteurs et aux transformateurs de continuer à travailler efficacement et laisser les chaînes d'approvisionnement alimentaires ouvertes et sûres.

Djerad s'enquiert de la situation de projets de proximité dans les zones d'ombre de Sidi Bayazid

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, s'est enquis, samedi, dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa, de la situation de projets de proximité, au niveau des zones d'ombre de la commune de Sidi Bayazid (65 km à l'Est de la wilaya). M. Djerad, qui était accompagné par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et le

ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a inspecté le projet de réaménagement d'une vieille école primaire, qui a été équipée de panneaux solaires, dans la région d'Ouled Fatima, en vue d'ouvrir ses portes aux élèves, à la nouvelle rentrée scolaire, prévue le 21 octobre courant. Il s'est, également, rendu dans la région rurale de Guendouza, où il s'est enquis de la situation d'un projet

similaire, visant le réaménagement d'une école primaire, qui a été dotée d'une cantine scolaire, équipée de gaz propane. Un exposé a été présenté au Premier ministre, sur les projets de développement destinés aux zones d'ombre, soit quelque 35 opérations (ciblant différents secteurs vitaux) affectés d'une enveloppe globale de près de 300 millions de DA.

Obsèques

Les jeunes mobilisés en permanence pour les rendez-vous nationaux



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni a souligné que les jeunes algériens sont mobilisés de manière permanente pour tous les rendez-vous nationaux et sont attachés au message de référence de novembre. Le ministre a indiqué, dans un message lu samedi par le secrétaire général du ministère des

Moudjahidine et Ayants-droit, Laid Rebika, à l'occasion des festivités de célébration de la journée nationale de l'émigration qui ont été organisées cette année à Mascara sous le slogan "La révolte des libres en terre du colonisateur", que les jeunes algériens sont très conscients des sacrifices de leurs prédécesseurs chouhada et moudjahidine dans leur lutte

pour l'indépendance nationale et la préservation des valeurs nationales suprêmes et poursuivent leur attachement à la référence de novembre et à sa défense". M. Zitouni a précisé, dans son message lu lors de la conférence historique organisée par le Centre national des études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954 à la maison de culture "Abiras Ennaceri" de Mascara -et qui a vu la présence des autorités de la wilaya et de membres de la famille révolutionnaire-, que les jeunes algériens sont attachés aux valeurs authentiques de la nation et sont mobilisés pour tous les rendez-vous nationaux prônant le renouveau national global.

Coronavirus : 205 nouveaux cas, 115 guérisons et 5 décès



Deux cent cinq (205) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 115 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 54193, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des der-

nières 24 heures, celui des décès à 1841 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 37971, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 17 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 24 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 7 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Explosion de gaz à El Bayadh le nombre des victimes s'alourdit à six morts

Une femme blessée dans l'accident de l'explosion de gaz survenu la semaine dernière à El Bayadh a succombé samedi à ses blessures, a-t-on appris auprès des membres de sa famille, portant le nombre de morts dans cet accident à six personnes. Agée de 43 ans, la

victime avait été transférée le jour de l'accident, soit samedi dernier, en urgence vers l'hôpital des grands brûlés de Douéra (Alger), en même temps que trois autres blessés, à bord de deux hélicoptères relevant des services de la protection civile.

Djerad la révision constitutionnelle mettra un terme tous les dérapages enregistrés par le passé

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé, samedi depuis Djelfa, que la révision constitutionnelle soumise à référendum le 1er novembre "mettra un terme à tous les dérapages enregistrés par le passé". "L'Algérie a déjoué, avec l'élection du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune le 12 décembre dernier, plusieurs tentatives d'entamer sa stabilité", a indiqué M. Djerad lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile au terme de sa visite dans cette wilaya. "Le référendum sur la révision de la Constitution prévue le 1er

novembre, sera une échéance décisive qui mettra fin à tous les dérapages enregistrés par le passé", a-t-il ajouté précisant que la prochaine Constitution sera "celle des jeunes et de toutes les franges du peuple algérien, la Constitution de la Déclaration du 1er novembre 1954 qui sous-tend l'unité nationale". Après avoir salué l'élan du peuple algérien, le 22 février 2019 (Hirak populaire), M. Djerad a affirmé que l'Algérie nouvelle "sera édifiée par ses enfants, femmes et hommes, qui sont capables d'en consolider la souveraineté"